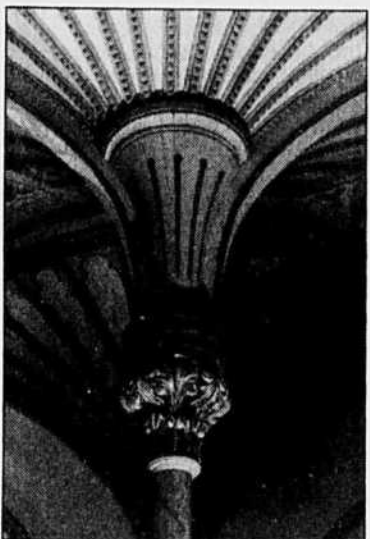


AUJOURD'HUI



ME AND MY GIRL

Rencontré au high tea du consul britannique de Montréal, l'acteur Tim Curry (*Rocky Horror Picture Show*) assume le rôle-titre de la comédie musicale *Me and My Girl* bientôt à la Place des Arts. Robert Lévesque l'a rencontré. **Page C-1**



UNE CHAPELLE DANS UN MUSÉE

La Chapelle du Couvent de la rue Rideau, à Ottawa, était un chef-d'œuvre d'architecture unique au Canada. Sauvée miraculeusement de la démolition, découpée en morceaux et restaurée, la fragile structure de bois a été réinstallée au Musée des beaux-arts du Canada. Marie Laurier est allée jeter un coup d'œil. **Page C-1**

LE RAPT DU COL. HIGGINS

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné, hier, l'enlèvement, en février dernier, du colonel américain William Higgins et réclamé sa libération. **Page A-5**

PRETORIA INTERDIT CRY FREEDOM

Le gouvernement sud-africain a interdit hier, contre l'avis de la censure, la projection du film anti-apartheid *Cry Freedom* dans le pays et la police s'est emparé des bobines de toutes les copies du film sur ordre de son chef, le général Hennie de Witt. **Page A-5**

LAVOIE-ROUX N'INTERDIRA PAS LES ENQUÊTES

La RAMQ pourra faire ses enquêtes auprès des femmes qui ont subi un avortement récemment afin de savoir si les médecins ont pratiqué la stérilisation. **Page A-3**

LA CAISSE SE BRANCHE

La Caisse de dépôt et placement du Québec s'est enfin décidée à céder un million d'actions à Noverco. **Page B-1**

Ottawa ne touchera pas au visage français du Québec, jure Bouchard

■ « C'est Québec qui décidera quoi faire avec les subventions fédérales »

CLAUDE PAPINEAU

(PC) — Le secrétaire d'État Lucien Bouchard s'est défendu, hier, de vouloir imposer le bilinguisme au Québec à la faveur de la loi C-72, qui permet notamment au gouvernement fédéral d'accorder des subventions à divers organismes pour qu'ils offrent des services bilingues. « C'est épouvantable de dire qu'on veut bilinguiser le Québec, puisque la

presque totalité des sommes prévues aux programmes est versée au gouvernement québécois lui-même qui décide ce qu'il en fait », a déclaré M. Bouchard au cours d'une entrevue à la Presse Canadienne.

Le secrétaire d'État réagissait aux propos du chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, qui, il y a quelques jours, a soutenu qu'Ottawa allait forcer la progression du bilinguisme au Québec grâce à des subventions pour la promotion et l'usage

de l'anglais.

Depuis, les trois principales centrales syndicales du Québec, la FTQ, la CSN et la CEQ, ont également dénoncé la nouvelle loi fédérale.

« Cette loi vient formaliser un pouvoir que le fédéral avait déjà et qu'il a exercé de façon continue depuis 1970 », a affirmé M. Bouchard.

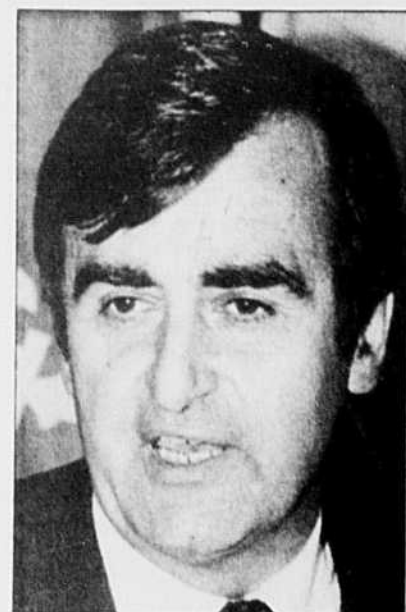
« Il n'est jamais venu à l'idée de M. Parizeau de dénoncer la progression du bilinguisme au Québec alors qu'il était ministre des Finances et que le

gouvernement fédéral consentait, de 1976 à 1985, un total de \$ 800 millions au titre de l'enseignement du français et de l'anglais langue seconde. »

S'agissant de l'article de la loi qui vise à encourager les organismes à offrir des services bilingues, M. Bouchard a déclaré qu'« il n'est pas question au Québec de faire de l'anglais la langue de travail ».

« Il s'agit plutôt d'assurer des services de traduction à des entreprises

Voir page A-10 : Français



Lucien Bouchard : que Parizeau se le tienne pour dit...

Pendant que les combats continuent de faire rage

L'Iran ne dit plus non à des pourparlers directs

BAHREIN (d'après Reuter et AFP) — L'Iran poursuivait hier sa double offensive militaire et diplomatique, annonçant une progression de son armée sur le front central de la guerre du Golfe tout en entravant la porte à des négociations di-

rectes avec l'Irak, sous l'égide des Nations unies.

Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, le ministre iranien des Affaires étrangères Ali Akbar Velayati, actuellement à New York, a fait savoir que des pourpar-

lers directs avec le régime de Bagdad seraient possibles après la conclusion d'un cessez-le-feu.

Mais Velayati, rapporte Radio-Téhéran, a ajouté que Téhéran envisagerait de telles négociations si Javier Perez de Cuellar les estimait nécessaires. « Si le secrétaire général juge nécessaire la tenue de pourparlers directs, la République islamique d'Iran sera disposée à examiner cette requête », a souligné le chef de la diplomatie iranienne.

Velayati devait être reçu dans la journée pour un quatrième entretien avec Perez de Cuellar. Ce dernier a fait savoir qu'il recevrait le ministre irakien Tarek Aziz, également présent à New York depuis le début de la semaine, si le besoin s'en faisait sentir.

L'Irak a préconisé la tenue de négociations directes et vu dans le refus initial de Téhéran une preuve de la mauvaise volonté du régime islamique après son acceptation, voici deux semaines, de la résolution 598 du Conseil de sécurité ordonnant un cessez-le-feu dans le conflit.

À Téhéran, le chef des forces armées Ali Akbar Hachemi Rafsadjani a affirmé que l'acceptation de la résolution 598 était « une démarche politique correcte et logique », accompagnant l'esprit guerrier sur le champ de bataille.

« Le prophète Mahomet avait pris soin de ne pas combattre plusieurs ennemis au même moment », a déclaré Rafsadjani à la prière du vendredi, selon Radio-Téhéran.

Sur le terrain, Radio-Téhéran a

Voir page A-10 : Iran

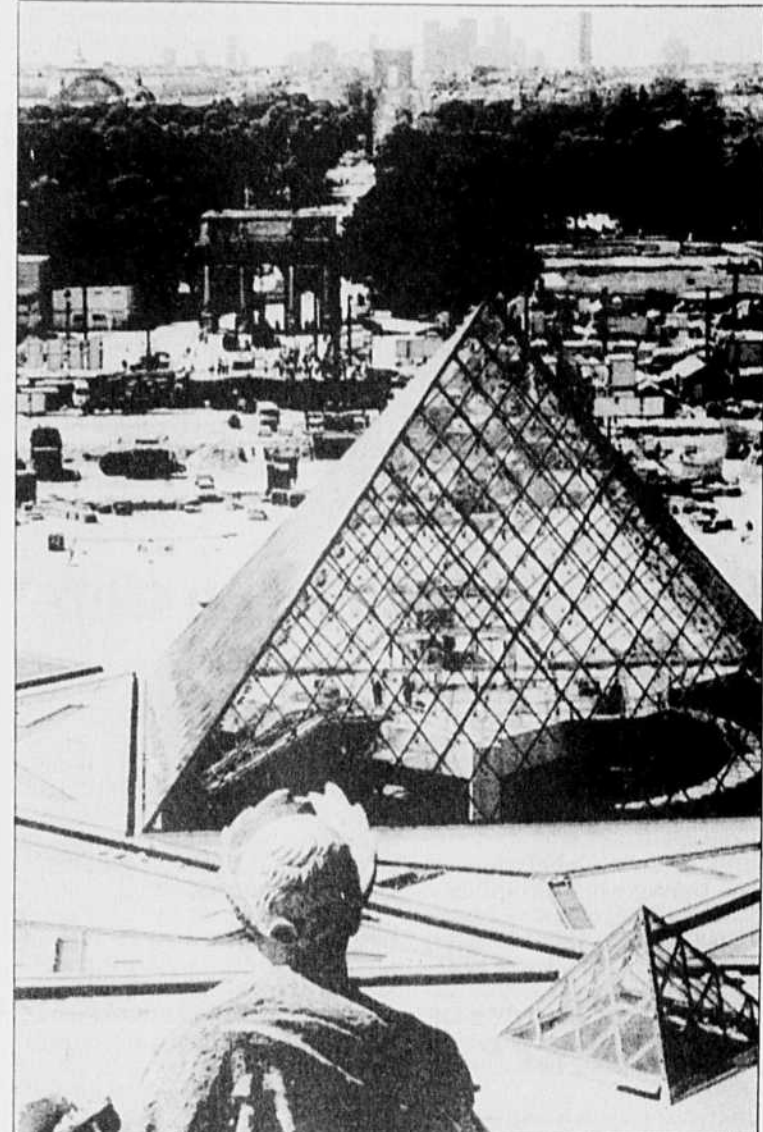


Photo AP

Sommes-nous bien à Paris ?

La nouvelle pyramide de verre de l'architecte américain Pei, élevée dans les jardins du Louvre, donne du Paris des Champs Élysées, de l'Arc de Triomphe et du quartier des affaires de la Défense, une vue aussi imprenable qu'imprévue.

L'utilisation du Sénat contre le libre-échange

Turner paiera cher son geste désespéré, prévoit Reisman

MANON CORNELLIER

OTTAWA — « Je devrais être fier d'avoir accompli mon devoir mais je suis frustré de partir sans avoir réussi à faire cesser ces propos insensés et malhonnêtes sur l'accord de libre-échange. »

C'est sur cette note un peu amère que le négociateur en chef de l'accord de libre-échange, Simon Reisman, a tiré sa révérence hier après avoir remis sa démission au premier ministre Mulroney.

Maintenant que les Américains ont devant eux un projet de loi qu'il croit conforme à l'accord (sauf sur

Voir page A-10 : Turner



Simon Reisman : un peu frustré.

Le NPD glisse partout sauf à Montréal

■ Environics contredit Angus Reid : les libéraux toujours en tête

PIERRE CAYOUILLE

Un sondage Environics publié hier accorde 37 % des intentions de vote au Nouveau Parti démocratique (NPD) dans la région de Montréal. À

la lumière du même coup de sonde estival, le Parti conservateur ne récolte que 28 % de la faveur électorale dans la région montréalaise.

À l'échelle nationale, la glissade du NPD se poursuit. Les appuis au parti d'Ed Broadbent ont en effet chuté de

5 % par rapport au dernier sondage Environics de juin. Le NPD ne récolte plus que 26 % des intentions de vote.

En vertu du sondage effectué pour le quotidien torontois *Globe and Mail*, les libéraux demeurent en tête

et s'assurent de l'appui de 38 % des électeurs canadiens. Le Parti conservateur continue sa remontée et récolte l'appui de 34 % des sondés. Il s'agit de la meilleure performance des conservateurs depuis deux ans.

Au Québec, la radiographie d'En-

vironics montre que les libéraux conservent une nette avance avec 42 % des intentions de vote contre 30 % pour les conservateurs et 28 % pour le NPD.

Le sondage a été mené par la.

Voir page A-10 : NPD



Photo AP

Les babioles de tout genre, trompes et oreilles postiches d'éléphant ou chemises à l'effigie du parti républicain, dont le symbole est l'éléphant, font nécessairement partie de l'arsenal classique des fabricants de politiciens.

La course à la présidence américaine La sacro-sainte trinité des faiseurs d'élections : sondage, fric et média

MICHEL C. AUGER
Envoyé spécial

WASHINGTON — Ils sont trois, une véritable sainte trinité des campagnes électorales et chaque candidat doit avoir les siens. Aux États-Unis, où les élections sont devenues une industrie, cette trinité est celle des sondages, du financement et du consultant en médias.

Les experts dans ces trois secteurs sont très en demande et travaillent en étroite collaboration. « Ce n'est pas tant mes clients potentiels qui m'invitent à venir les rencontrer

que moi qui leur fais passer une entrevue », affirme Susan Day, présidente de Wilhelm/Day Inc., une firme qui s'occupe de collecte de fonds, surtout pour les candidats démocrates. Ses clients les plus célèbres sont le sénateur John Glenn et l'ex-candidat à la présidence Richard Gephardt.

« L'une des premières choses que je leur demande c'est qu'ils fassent leurs sondages. Quand ils me répondent qu'il font faire ça par un de leurs amis qui est professeur dans un collège de leur ville, je choisis un autre client », affirme-t-elle.

Les sondeurs, pour leur part, savent que leurs premières études peuvent convaincre certains supporters importants de donner une somme plus considérable à une campagne qui a une chance de gagner, affirme Robert Green, vice-président de Penn & Schoen, une firme de sondages de Washington, qui travaille surtout pour les candidats démocrates.

Il est très rare qu'une firme travaille pour les deux partis. « Nous avons trop d'informations qui sont nécessairement confidentielles pour

Voir page A-10 : Elections

Diane K. Chalifoux

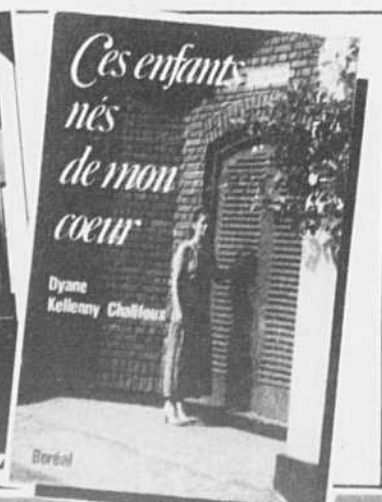
Ces enfants nés de mon cœur

L'histoire vécue de deux adoptions internationales

Le témoignage très touchant d'un couple qui refuse de se laisser vaincre par les énormes difficultés qui gênent l'adoption.

246 pages — 15,95\$

« Je souhaite que le récit de Dyane redonne espoir à ceux (...) qui attendent sur la route du bonheur d'être parents. »
(Mia Riddez Morisset, extrait de la préface)



BORÉAL

Selon une étude-bilan encore inédite

Cinq ans de retraits préventifs montrent l'urgence d'une politique de la maternité

CAROLE BEAULIEU

Cinq ans de retraits préventifs pour les travailleuses enceintes ont fait la preuve que le Québec doit se doter d'une politique globale de la maternité, conclut une étude encore inédite dont le DEVOIR a pu prendre connaissance.

« Une politique globale s'impose pour coordonner les actions des divers paliers d'administration de mesures en matière de maternité », écrivent les auteurs de la recherche, membres du GRASP, le Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la prévention en santé-sécurité du travail.

Pendant plus de trois ans, le GRASP a fait le bilan de la façon dont les Québécoises ont utilisé une mesure sociale encore unique au monde: le retrait préventif pour les travailleuses enceintes.

Cette mesure, entrée en vigueur en 1981, permet à toute travailleuse enceinte, syndiquée ou non, d'être retirée de son travail s'il présente des risques pour le fœtus. Si l'employeur ne peut réaffecter la travailleuse à d'autres tâches exemptes de risques ou réorganiser son travail de façon à la soustraire à ce risque, il doit la mettre en congé et la rémunérer à 90 %.

Entré en vigueur en 1981, le programme a connu une croissance fulgurante, passant de 37 demandes en 1981 à plus de 11,000 en 1985. L'an dernier, le programme a coûté plus de \$ 40 millions. Le tiers des travailleuses québécoises enceintes y ont eu recours.

Réalisé au terme de centaines d'entrevues et de plus de 2 500 questionnaires, le rapport de plus de 400 pages trace le portrait fascinant de toute une génération de travailleuses cherchant à concilier leur rôle de travailleuses et leur rôle de mères.

« Le monde du travail n'est pas en-

core organisé pour faciliter la vie des travailleuses quant elles sont enceintes », constate le rapport du GRASP, et bien peu d'efforts ont été déployés à la recherche de solutions au problème du double emploi des femmes. »

Conséquemment, disent les auteurs, les travailleuses enceintes « vivent une plus grande tension entre leur rôle de travail et leur rôle maternel ». Plus sensibilisées que les générations précédentes aux bienfaits de la prévention, elles tendent à soulever les meilleures conditions de grossesse possibles.

Ces attitudes, conjuguées à d'autres phénomènes, expliquent la popularité du retrait préventif, « souvent perçu comme un prolongement du congé pré-natal ».

À peine publié — le rapport doit être remis la semaine prochaine au ministère de la Santé du Québec — le document est presque déjà dépassé, conviennent toutefois ses auteurs.

Les deux dernières années, et surtout les derniers mois, ont été une période de réorientation majeure dans la gestion de retraits préventifs.

« Nous réaffectons maintenant 90 % des travailleuses enceintes », expliquait hier au DEVOIR l'un des responsables du personnel auprès du centre hospitalier d'Alma.

De 1981 à 1985, indique le rapport du GRASP, la région du Saguenay Lac-Saint-Jean « se démarquait des autres par une grande largesse dans le traitement des demandes ».

Tout ça a changé depuis l'an dernier, explique M. Danny Côté, de l'hôpital d'Alma.

De 1981 à 1985, une grande diversité existait d'une région à l'autre. Alors que la Montérégie était déjà la plus sévère en matière de retrait, la région de Laval et des Laurentides détenait déjà le deuxième plus haut taux de réaffectation.

Les efforts de la Commission de

santé et sécurité au travail (CSST), conjugués à ceux de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) semblaient donc avoir porté fruit.

D'un bout à l'autre de la province, les travailleuses qui s'attendaient à profiter de quelques semaines de plus de congé, comme l'avaient fait avant elles des collègues, se voient de plus en plus réaffectées à d'autres tâches.

Déçues, plusieurs prennent des congés de maladie ou des vacances.

« Évidemment que les femmes sont mécontentes, reconnaît Danny Côté, de l'hôpital d'Alma. Mais ça coûtait beaucoup trop cher. Nous avons réorganisé les tâches pour les soustraire au facteur de risques plutôt que les renvoyer chez elles ».

Difficile pour les administrateurs, cette réorganisation des tâches laisse souvent insatisfaites des travailleuses qui s'étaient déjà fait une fête de ces quelques semaines de congé au cours desquelles elles pourraient « se réapproprier du temps afin de pouvoir vivre plus pleinement leur grossesse, être à l'écoute de leur corps, se reposer avant l'accouchement ».

Selon le directeur de la recherche, le sociologue Marc Renaud, un fait marquant se dégage du portrait des bénéficiaires: le mythe des abus souvent cités par les employeurs.

Les demandes de retrait émanent en effet surtout des catégories socio-professionnelles qui en avaient le plus besoin: celles qui travaillaient dans les conditions réputées les plus pénibles, le plus souvent associées dans la littérature scientifique à une issue de grossesse défavorable.

Compte tenu du nombre de femmes enceintes dans chaque catégorie socio-professionnelle, ce sont les ouvrières de la transformation qui ont été, de loin, les plus enclines à demander un retrait préventif. Près de 88 % d'entre elles y ont eu recours.

Viennent ensuite les employées de service, 69,5% et les travailleuses de la santé 56 %. Les travailleuses spécialisées dans la vente suivent avec 49,5 %.

Ce sont les vendeuses, les ouvrières du vêtement, les manutentionnaires et le personnel infirmier qui ont le plus profité de la croissance de la demande entre 1982 et 1985.

Comparativement, à peine 11,9 % des employées de bureau enceintes se sont prévalu de la demande en 1985. Il s'agit surtout, non de personnel clérical, mais plutôt de caissières dans le secteur commerce.

La présence d'un syndicat augmente l'accessibilité à la mesure. Près de 60 % ses requérantes sont syndiquées alors qu'à peine 30 % des travailleuses québécoises le sont.

Pour s'assurer d'une ouverture à d'autres milieux non syndiqués, la CSST a établi des liens récemment avec des organismes intervenant auprès des communautés culturelles, de façon à mieux faire connaître l'existence de ce droit aux travailleuses immigrantes.

La recherche du GRASP était financée par le ministère de la Santé, l'Institut de recherche en santé et sécurité au travail (IRSST), et quatre DSC de la région de Montréal: Charles-Lemoyne, Maisonneuve-Rosemont, Sacré-Coeur et Saint-Luc.

L'étude se base sur les données de la CSST et sur une enquête en trois volets faite auprès de travailleuses ayant demandé un retrait préventif au cours de cette période.

Des entretiens avec 92 travailleuses ayant bénéficié d'un retrait préventif, un questionnaire auprès de 2963 requérantes au retrait entre 1984 et 1985 (63,2 % ont répondu), et un dernier questionnaire auprès de 340 travailleuses qui ont accouché en juin et juillet 1986 et qui n'avaient pas demandé de retrait préventif.

Le maire de New Carlisle prétend manquer d'argent pour honorer Lévesque

MARTIN PELCHAT

Les réticences politiques font moins obstacle aux projets visant à honorer la mémoire de René Lévesque que le manque de fonds, assure le maire de New Carlisle, Bob Cormier.

Assailli de suggestions depuis la mort de l'ex-premier ministre, le conseil de ville de New Carlisle recevait encore hier celles d'un candidat à l'investiture libérale dans le comté fédéral de Bonaventure, Patrick Gagnon.

Cet ancien militant du Non au référendum propose qu'on fasse de la maison des Lévesque, rue Mount Sorel, un bien culturel, et qu'on érige à New Carlisle un monument à René Lévesque. Un monument, explique M. Gagnon, qui mettrait en valeur le René Lévesque qu'on connaît les Gaspésiens, qui l'an dernier encore « courait sur la plage en lançant des cailloux à la mer ».

M. Gagnon demande aux élus à Québec et Ottawa d'apporter leur soutien à ces projets. Bob Cormier n'a rien à y redire. « Si les deux gouvernements m'envoient de l'argent, je ne le refuserai pas », dit-il. Le conseil refuserait de rebaptiser la rue Mount Sorel « parce qu'elle fait partie depuis longtemps du patrimoine », affirme-t-il.

L'opposition des anglophones, majoritaires à New Carlisle, a été exagérée, ajoute le maire. « Je ne pense pas qu'on ait interviewé les gens les plus représentatifs. »

« No comments », lance Frank Brennan, président de la Légion canadienne. L'association, qui regroupe les vétérans de guerre,

loge sur Mount Sorel. Mount Sorel, c'est la première bataille de la première grande guerre au cours de laquelle ont péri des soldats de New Carlisle.

Les anglophones que Patrick Gagnon a croisés hier ont pourtant semblé apprécier ses propositions, dit-il, confiant. « Ils admettent tous que M. Lévesque était un smart man », dit-il.

La proposition de classement historique de la maison des Lévesque n'est toutefois pas nouvelle. Bernard Bujold, un conseiller en communications d'Ottawa natif de la Gaspésie, a formé un comité l'hiver dernier qui bénéficie entre autres de l'appui de la veuve de René Lévesque, Corinne Côté.

M. Bujold souhaite également la création d'une fondation qui récompenserait l'excellence dans les domaines culturel, économique, social et journalistique.

La demande de classement historique a déjà franchi les premières étapes du processus administratif et la réponse du ministère des Affaires culturelles est attendue pour l'automne.

Les propositions de M. Bujold sont appuyées par Georgette Bujold, l'actuelle propriétaire de la maison des Lévesque. « D'abord que je puisse rester dans la maison avec mes chats et ma chienne, comme dit la chanson, pour le temps qu'il me reste à vivre », dit la septuagénaire. « Je suis habituée à recevoir les gens, et je suis attachée à la maison. »

Chose certaine, estime Bernard Bujold, la solution n'est pas politique: « Je pense que les droits politiques ont déjà été sensibilisés. Mais personne ne s'est compromis ».

260,000 cartes-soleil en trop ?

QUÉBEC (PC) — Il y a en circulation 260,000 cartes d'assurance-maladie de plus que de résidents permanents au Québec, selon des statistiques tirées de la Régie de l'assurance-maladie et de Statistiques Canada. Et il est bien difficile d'en trouver les raisons exactes.

En effet, selon le récent rapport annuel de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, on note « l'existence » de 6,853,236 titulaires de la carte donnant droit à des services de santé gratuits alors que le dernier recensement de Statistiques Canada, daté de juin 1987, fait état de seulement 6,592,600 résidents permanents au Québec.

La différence exacte est de 260,636 titulaires de la carte qui ne sont pas au Québec... ou de cartes qui n'ont pas de titulaires québécois.

Pour le président de la RAMQ, M. Jean-Auguste Mockle, cela s'explique par une foule de facteurs. « Les chiffres des organismes provinciaux et du fédéral diffèrent toujours, car c'est à partir de cela que le fédéral verse ses contributions. Il faut aussi

tenir compte des réfugiés et des étudiants étrangers. »

« Il y a aussi des étrangers de passage qui payent une cotisation pour avoir droit à la carte », a-t-il expliqué. À cela il faut ajouter un délai allant parfois jusqu'à trois mois entre le moment du décès d'une personne et celui où la RAMQ récupère sa carte d'assurance-maladie.

De l'avis du président, il n'existe pas un système de fraude bien implanté qui expliquerait le fait qu'il y ait plus de cartes que de Québécois.

« Cela peut se passer de façon isolée, mais il n'y a rien d'organisé sur une grande échelle. Les gens qui présentent leur carte chez un médecin doivent aussi fournir d'autres détails pouvant éveiller des doutes et motiver des enquêtes », de poursuivre le président de l'organisme.

Il y a quelques mois toutefois, il a été publiquement reconnu que des Américains possédant des cartes de la RAMQ traversaient la frontière canadienne en autobus afin d'avoir accès aux services de l'État québécois.

Me Yves Fortier n'avait pas prévu être nommé à l'ONU

MONTREAL (PC) — Des plans de carrière, Yves Fortier, associé à l'un des plus importants bureaux d'avocats au pays, directeur de la Banque Royale du Canada, libéral en vue et ex-président du Barreau canadien, en a conçu plusieurs au cours des années. « J'ai souvent dû les reformuler », déclarait hier l'ex-conseiller de la Commission royale sur les criminels de guerre nazis, qui est âgé de 52 ans. « Mais le poste d'ambassadeur du Canada aux Nations-Unies n'a jamais fait partie de ma liste. »

Le premier ministre Brian Mulroney, un ami personnel qui fut à une époque son collègue dans un bureau d'avocats, lui a offert l'emploi il y a un mois. Il l'a accepté cette semaine.

L'offre l'a pris par surprise, autant qu'elle a surpris les membres du corps diplomatique.

Pour un homme qui n'est pas un diplomate professionnel, M. Fortier, qui est originaire de Québec, possède néanmoins d'impressionnantes lettres de créance, comme avocat et comme négociateur.

En 1984, il a défendu la cause du Canada contre les États-Unis dans le conflit concernant la juridiction sur le golfe du Maine, en Cour internationale de justice de La Haye, où il est maintenant membre du Tribunal permanent d'arbitrage.

Quand Stephen Lewis, l'actuel ambassadeur, lui a téléphoné pour lui offrir ses félicitations, M. Fortier se trouvait à Ottawa en train de discuter des résultats des pourparlers sur les pêches entre le Canada et la France. M. Fortier est le chef négociateur pour le Canada dans ce dossier litigieux.

La Grosse-Île devient parc national

QUÉBEC (PC) — La Grosse-Île, connue comme l'île de la quarantaine qui a vu périr près de 15 000 immigrants de choléra et de typhus à la fin du 19ème siècle, deviendra parc national jeudi prochain.

L'île, qui sert maintenant de station expérimentale pour Agriculture Canada, sera en partie prise en charge par Environnement Canada qui s'occupera de préserver le passé historique de l'île.

Jeudi prochain, le ministre de l'Agriculture, John Wise, et le ministre de l'Environnement, Tom McMillan, se rendront dans la région pour annoncer l'entente.

« À Grosse-Île, on retrouve des vestiges du passé qui nous font reconnaître. Elle est symbolique pour toute l'histoire de l'immigration au Canada », raconte M. Paul Milo, porte-parole de Parcs Canada pour la région de Québec.

Le rapport de la Commission des monuments et sites historiques du Canada proposait, en 1984, de combiner tourisme et agriculture. Depuis, des projets sont nés mais rien n'a vraiment abouti.

« Quand je suis arrivé sur l'île il y a huit ans, explique François Duchaine, agent responsable de l'île, tout était à l'abandon. Les fils électriques pendaient, les planchers étaient à refaire, les maisons à repeindre. Les budgets du ministère de l'Agriculture ne sont pas suffisants pour faire les rénovations nécessaires. »

Depuis 23 ans, quelques personnes seulement habitent l'île qui a accueilli entre 1831 et 1937 4,5 millions d'immigrants.

Une douzaine de fonctionnaires d'Agriculture-Canada s'occupent maintenant des quarantaines d'animaux étrangers qui arrivent au Canada et organisent des cours de virologie donnés aux vétérinaires de partout dans le monde.

À bien des égards, l'île ressemble à une ville fantôme. Elle est le vestige d'un passé trop malheureux. Pourtant sa végétation et son allure paisible nous font oublier les horreurs qu'elle a vécues.

En 1832, elle reçoit 60 000 immigrants, surtout des Irlandais. Une épidémie de choléra s'abat sur l'Europe et 5 000 personnes arrivées par bateau laisseront leur âme à Grosse-Île.

Quinze années plus tard, l'île connaîtra sa pire épidémie. C'est la famine en Irlande. En 1847, 100 000 Irlandais quittent leur patrie pour l'Amérique. Durant le voyage, 19 000 passagers succomberont. À Grosse-Île, 8 000 personnes mourront de typhus.

« Les morts étaient tellement

nombreux, explique Nathalie Bernard, une jeune guide de là-bas, que, n'ayant plus de place pour les entermer, on déposait les corps dans la baie à marée basse et le fleuve les emportait. »

Durant la Deuxième Guerre mondiale, l'île a servi de laboratoire pour tester des armes bactériologiques. « On craignait que les Allemands ne

contaminent le bétail américain et canadien », explique M. Duchaine.

« C'est à cause de cela que le Canada est devenu numéro un dans le domaine des maladies exotiques et c'est aussi de là que Grosse-Île est devenue un endroit de quarantaine pour le bétail qui entre sur le continent américain, le seul en Amérique », raconte M. Duchaine.



Nathalie Bernard, guide touristique à Grosse-Île, montre un monument à la mémoire des médecins décédés alors qu'ils prodiguaient des soins aux milliers d'immigrants qui y transitèrent au XIXème siècle.

La CEQ s'insurge contre la loi sur les langues officielles

LE DEVOIR — L'application de la loi C-72 sur les langues officielles entraînerait la « bilinguisation » du Québec dans un Canada unilingue anglais, annulant ainsi des dizaines d'années d'efforts pour maintenir et consolider le fait français chez nous.

Tel est l'avis exprimé hier par la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Mme Lorraine Pagé.

La CEQ se rallie sur cette question à la position déjà exprimée par la CSN et la FTQ.

« Je m'oppose vivement à cette nouvelle intrusion du gouvernement fédéral dans le domaine des droits linguistiques au Québec. Sous le prétexte d'appuyer toutes les minorités, le gouvernement Mulroney profite de la mollesse du gouvernement Bourassa pour imposer le bilinguisme aux institutions, aux entreprises, aux municipalités et même aux syndicats québécois », souligne Mme Pagé.

Selon elle, il faut être ou bien sourd, ou bien aveugle, ou bien les

deux à la fois pour considérer que l'anglais est menacé au Québec. « Tant au Québec que dans l'ensemble du Canada, et encore davantage à l'aube du libre-échange, c'est le français qui a un urgent besoin d'être protégé et consolidé », estime-t-elle.

Toutes ces manœuvres opérées une fois de plus au beau milieu des vacances estivales se situent bien dans la continuité de l'accord du lac Meech adopté à la sauvette, avec la complicité du gouvernement Bourassa, à la fin de juin l'an dernier, déplore la présidente de la CEQ.

« La CEQ n'a pas attendu la loi C-72 pour dispenser des services en anglais à ses membres anglophones », a-t-elle rappelé. Aussi, nous n'avons que faire des cadeaux du secrétaire d'État Lucien Bouchard pour bilinguiser notre organisation, soutient Mme Pagé.

Le gouvernement fédéral devrait plutôt démontrer sa générosité envers les syndicats en augmentant sa contribution au financement de l'éducation syndicale, suggère-t-elle.



Chéribourg

CENTRE DE VILLÉGIATURE

Un accueil dans un nouveau décor

quoi de plus naturel!

Pour un séjour, l'hôtellerie:

- Pour un bon séjour, 54 nouvelles chambres climatisées (96 au total).
- Pour la gastronomie, une nouvelle salle à manger réaménagée.
- Et pour vous accueillir, une nouvelle réception permettant un meilleur service.
- Court de tennis (4) — piscines - golf - location de bicyclette.

Pour des vacances différentes, c'est tellement mieux dans une villa:

- Tranquillité assurée.
- Voisins éloignés.
- Stationnement à proximité.

Prix à partir de: 310,00\$ par semaine (hors saison), 405,00\$ par semaine (en saison) (location au mois et à la saison également disponibles)

Golf
à partir de
389\$
6 jours et 5 nuits

Vacances Santé
à partir de
379\$

Musique
Centre d'arts
Orford
à partir de
239\$

Pour réservations: (sans frais) 1-800-567-6132 (de partout au Québec) ou 819-843-3308 (frais virés acceptés), poste 20 C.P. 337, Magog (Québec), J1X 3W9

EN BREF

Moins d'agressions contre les chauffeurs de la STCUM

Les agressions contre les chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Montréal ont diminué de près de 50 % entre 1985 et 1987, selon le service de surveillance de l'organisme. En décembre 1987, on avait enregistré 126 voies de faits contre des chauffeurs, comparativement à 214 en 1985. Un porte-parole de la STCUM, Hubert Sacy, attribue ces résultats au bouton d'urgence 911 installé à bord des autobus en juillet 1986, et à l'augmentation des escortes policières sur les circuits. « Nous avons également augmenté notre visibilité dans le public et l'avons sensibilisé davantage au rôle et aux responsabilités des chauffeurs », ajoute M. Sacy. Les chiffres compilés au terme du premier trimestre 1988 confirment la tendance à la baisse observée l'an dernier. Ainsi, seulement 34 agressions, dont une seule armée, ont été signalées pendant cette période.

Le retour des bronzés

LACOLLE (PC) — Ce week-end, des milliers de Québécois reviennent au bercail, après un exode de deux semaines vers les centres de villégiature de la côte est américaine, durant les vacances de la construction. Au poste douanier de Lacolle, on s'attend à ce qu'environ 22 000 automobiles transportant près de 70 000 personnes franchissent la frontière canadienne aujourd'hui et dimanche. En fin de journée, la période d'attente pourrait atteindre une heure, si tout va bien. Selon un surintendant aux douanes à Lacolle, M. Richard Fournier, on a enregistré cette année une hausse d'au moins 25 % de l'affluence vers la côte est, comparativement aux dernières années.

Le retour des mollusques

CAP-AUX-MEULES (PC) — La campagne fédérale de promotion des mollusques de l'est du Canada, qui doit débuter en octobre prochain, visera surtout les consommateurs du Québec et de l'Ontario. C'est ce qu'ont convenu la dizaine de producteurs des Maritimes, membres du comité de gestion de la campagne, lors d'une rencontre de travail cette semaine à Moncton. Les messages publicitaires prévus pour le 1er octobre auront notamment pour but de renseigner les détaillants et les consommateurs sur les méthodes de manutention et de conservation des mollusques qui en garantissent la fraîcheur. Les messages publicitaires expliqueront également la différence entre les mollusques cultivés, semi-cultivés et sauvages.

Hausse du prix des oeufs

TORONTO (PC) — La sécheresse dans l'Ouest ayant entraîné une hausse rapide des coûts de la nourriture pour volailles, il est à prévoir que le prix des oeufs augmentera. Selon M. Brian Ellsworth, gérant général de la Commission de mise en marché des oeufs de l'Ontario, les consommateurs peuvent s'attendre à payer la douzaine d'oeufs de six à huit cents de plus dès la semaine prochaine. « Le prix de la nourriture pour volailles a grimpé d'environ \$50 la tonne depuis le mois de mai et, pour chaque augmentation de \$5 la tonne, les coûts augmentent d'un cent pour les producteurs », a précisé hier M. Ellsworth.

Festival religieux à Granby

(PC) — Le festival religieux En Plein Soleil, qui durera toute la fin de semaine, s'est ouvert hier soir au collège Mont Sacré-Coeur à Granby. Au programme figurent notamment le chœur populaire André Breton, et le chanteur d'opéra Evan Johannes. Des spectacles de marionnettes et des monologues humoristiques pour les enfants sont également prévus. Selon le porte-parole du festival, Benoît Voyer, l'événement qui cherche à promouvoir à la fois la chanson, le spectacle religieux et le théâtre, peut être considéré comme une première au Canada.

Le tabac tue

WASHINGTON (AP) — L'Amérique doit lutter avec toute son énergie contre le tabagisme, comme elle le fait pour la consommation de drogue, a déclaré, hier, le ministre américain de la Santé, M. Everett Koop, devant les membres d'une commission du Congrès. « La lutte contre la consommation du tabac, drogue qui tue plus de 300 000 Américains chaque année est prioritaire », a affirmé M. Koop, qui s'est appuyé sur un rapport de 618 pages réalisé en mai dernier. « Une lecture attentive des chiffres montre que le processus qui conduit à la consommation de cigarettes ou de toute autre forme de tabac est le même que celui qui mène à l'usage des drogues comme l'héroïne ou la cocaïne », a-t-il souligné.

La RAMQ respectera la confidentialité

Lavoie-Roux n'empêchera pas les enquêtes auprès des femmes ayant subi un récent avortement

CAROLE BEAULIEU

Le ministère de la Santé du Québec n'empêchera pas la Régie de l'assurance-maladie du Québec de faire enquête auprès des femmes ayant récemment subi un avortement, confirmait-on hier au cabinet de Mme Thérèse Lavoie-Roux.

La Régie a le pouvoir de faire de telles vérifications pour s'assurer du respect de la loi, a expliqué le chef de cabinet de Mme Lavoie-Roux.

Mais la vérification dénoncée mercredi par des médecins outrés qui en avaient été informés sera faite « dans le respect de la confidentialité », soutenait-on à Québec.

Les enquêteurs de la Régie de l'Assurance-maladie n'iront pas frapper aux portes de toutes les femmes ayant récemment subi un avortement, a rassuré le président de la RAMQ, M. Auguste Mockle.

« Tout cela se fera par téléphone, dans la plus grande discrétion », a-t-il déclaré au DEVOIR.

La vérification projetée par la RAMQ a été rendue publique hier par des médecins outrés qui en avaient été avisés par un courrier dit « confidentiel ». Elle vise à accumuler des preuves contre les médecins qui font payer à leurs patientes un montant supplémentaire à celui qu'ils réclament déjà à la RAMQ, et doit débiter « au cours des prochains jours », a expliqué M. Mockle.

Depuis juin, la Régie rembourse \$125 pour chaque avortement pratiqué par un médecin. Certains mé-

decins, en clinique privée, demandent un montant supplémentaire, contrevenant ainsi à la loi.

Le président dit avoir déjà reçu « au moins une plainte » d'une femme prête à témoigner contre son médecin. M. Mockle convient qu'aucun autre acte médical n'a encore donné lieu à une vérification d'une telle ampleur, même si d'autres actes médicaux, tel l'usage d'un cathéter, ont déjà fait l'objet d'enquêtes dites « collectives ».

L'annonce de cette vérification a semé le désarroi dans plusieurs groupes de femmes qui ne comprennent pas pourquoi on mène une telle « chasse aux sorcières » dans un contexte où l'avortement sort à peine de l'illégalité.

« Imaginez les mineures qui seront interrogées », s'inquiétait Michèle Émond, de la Coalition québécoise pour l'avortement libre et gratuit. « Plusieurs seront bouleversées. Pourquoi? »

« Il faudrait d'abord songer à développer vraiment des services universels et gratuits, ajoute-t-elle. Ensuite, on pourra toujours s'assurer qu'il n'y a pas surfacturation. »

Encore « sous le choc », la coalition étudiera au cours des prochains jours les moyens de protester contre l'enquête et si possible de l'empêcher. Les femmes ayant subi un avortement dans une clinique privée au cours des six derniers mois sont celles susceptibles d'être contactées par téléphone au cours des prochaines semaines. Si elles ont été surfacturées et souhaitent porter plainte, elles seront invitées à ren-

contrer un agent de la Régie qui leur fera signer une déclaration, précisait-on auprès de la RAMQ.

« Nous nous attendons à une fin de non-recevoir dans neuf cas sur dix », convenait toutefois le docteur Mockle.

Au Conseil du statut de la femme (CSF) on s'interrogeait sur la pertinence de la procédure d'enquête choisie. « Est-ce vraiment la seule façon d'obtenir l'information? » demandait Mme Johanne Tremblay, porte-parole du Conseil.

Le CSF sera d'ailleurs vigilant, a-t-elle dit, pour assurer que la vérification se fasse « dans la discrétion et la confidentialité ».

« Je ne crois pas qu'on puisse faire confiance à la discrétion des agents de la RAMQ », soutenait pour sa part le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le docteur Gilles Desrosiers. « Je les imagine déjà disant au téléphone à un inconnu: Mme X est-elle là, c'est pour savoir si elle a bel et bien eu un avortement telle date ».

La RAMQ refuse de spécifier combien de femmes seront contactées et à combien on estime la surfacturation en matière d'avortement. On convenait toutefois que les médecins qui facturent leur patiente sans facturer la Régie ne seront pas touchés par cette vérification. Dans le contexte où aucune nouvelle loi ne régit encore l'avortement, on s'inquiétait à la Coalition pour l'avortement libre et gratuit de l'usage qui pourrait être fait des renseignements disponibles à la RAMQ.



Photo Chantal Keyser

Pendant que les policiers bloquaient la rue Saint-Antoine, des chimistes ont examiné la nature de la fuite, pour conclure qu'elle était inoffensive.

On craignait une fuite toxique

Fausse alerte rue Saint-Antoine

(LE DEVOIR) — Un camion qui bloque une artère du centre-ville. Des chimistes qui cherchent à savoir si la fuite est toxique. Et un camionneur qui s'interroge: « Je passe ici tous les matins. Je suis passé hier matin. Et ce matin, je ne passe pas! Je comprends pas. »

La rue Saint-Antoine est restée bloquée de 9 h à 13 h 30, hier, entre Mansfield et University; le véhicule d'André L'Écuyer, un camionneur de 35 ans d'expérience, avait percuté la structure du viaduc emprunté par les trains de Via Rail (derrière la place Bonaventure).

« Le devant est passé, pas de problème. Puis: boom! », racontait M. L'Écuyer. Le choc a endommagé une partie de la cargaison, et la fuite détectée sous le camion a fait craindre un déversement de produits toxiques. Car M. L'Écuyer transportait entre autres 75 litres de chlorure de méthylène, utilisé dans les hôpitaux pour la dialyse, expliquait Bruno Lebus, d'Urgence Envi-

ronnement. Mais ce qui coulait sur la chaussée n'était finalement pas du chlorure de méthylène, mais bien de l'acide bicarbonate, un solvant que M. Lebus décrit comme « une sorte de vinaigre salé ». Il a suffi de laver la chaussée à l'eau pour nettoyer les quelque 5 gallons perdus.

Il a néanmoins fallu interrompre la circulation routière et ferroviaire, enlever le camion de sous le viaduc, et examiner les risques de contact entre les différents produits avant de conclure.

À l'origine de la collision, Bruno Lebus croit à une erreur humaine. La compagnie qui employait les services de M. L'Écuyer lui a probablement fourni hier matin une plateforme plus haute de six pouces qu'à l'habitude, pense-t-il.

Le camion transportait également du papier à imprimantes, de la peinture et de la laine minérale.

Voyageur congédie deux grévistes

(LE DEVOIR) — Voyageur vient de congédier deux de ses employés en grève, dont un président de syndicat, en rapport avec des événements survenus au cours des dernières semaines de ce conflit que la CSN estime engagé dans une « escalade ».

Le directeur des relations publiques du transporteur estime pour sa part qu'il s'agit d'« événements isolés ». M. Dennis Dawson a expliqué que le congédiement faisait suite au refus des deux employés de venir s'expliquer quant aux gestes qu'on leur reprochait.

Dans un premier incident, survenu il y a trois semaines, un cadre de la

compagnie s'est plaint à la police d'avoir été frappé au visage au cours d'une manifestation syndicale au terminus de Montréal. Le second a également fait l'objet d'une plainte à la police, et concerne un employé occasionnel qui accuse un syndiqué de séquestration, pendant laquelle il aurait été aspergé de peinture.

« Quand nous avons appris qu'il y avait enquête policière, nous nous sommes adressés aux deux employés visés, en leur indiquant que nous voulions entendre leur version des faits. Comme ils ne se sont pas présentés, conformément à la convention collective, la compagnie les a congédiés », d'expliquer M. Dawson.

Le renvoi prenait effet jeudi, et la CSN a réagi en manifestant son « indignation ». « Voyageur met tout en oeuvre pour envenimer la situation dans le conflit actuel », ont répliqué les porte-parole de la centrale.

Un conflit oppose Voyageur à trois syndicats en grève depuis le 10 juin, et ses employés de bureau à Montréal sont sous le coup d'un lock-out depuis décembre. Les autobus, cependant, roulent toujours.

En août, le Comité canadien des relations de travail doit poursuivre ses audiences sur les plaintes de négociation de mauvaise foi déposées tant par la compagnie que par les syndicats.

Un organisme sherbrookoise au secours d'un jeune Malaisien menacé d'expulsion

CAROLE BEAULIEU

Un organisme humanitaire de la région de Sherbrooke, le Partage Saint-François, cherche à venir en aide depuis hier à une jeune immigrante malaisienne menacée d'être expulsée du Canada, le 21 août prochain, sans avoir revu son fils de 7 mois.

« Nous intervenons pour des raisons humanitaires », a fait savoir hier un porte-parole de la maison, M. Laurence Roseberry. « Cet homme doit au moins revoir son fils ».

En collaboration avec les autorités religieuses de la région, le groupe cherche à contacter l'épouse de M. Dawson, une jeune femme de

22 ans qui a quitté son mari la semaine dernière en emportant avec elle leur fils de 7 mois.

La jeune épouse, rencontrée à Vancouver en 1986 lors d'un voyage d'affaires au pays, devait parrainer la demande d'immigration de M. Dawson, un représentant commercial âgé de 29 ans.

La séparation demandée par la jeune femme a brutalement mis fin au processus de parrainage. Faute de parrain, Immigration Canada a fait savoir à M. Dawson qu'il devrait, conformément à la loi, quitter le pays le 21 août prochain.

« Alphonsus a besoin d'un avocat », plaidait hier M. Roseberry. « Nous sommes aussi à la recherche de gens

qui pourraient l'aider et peut-être le parrainer. »

La loi canadienne ne permet pas à un organisme de parrainer un immigrant.

Dawson ne demande pour sa part qu'à parler à sa jeune épouse qu'il présume avoir été influencée par l'opinion négative que les parents de la jeune femme semblent avoir de l'époux étranger.

Depuis leur arrivée au Québec, Alphonsus Dawson, qui ne s'exprime qu'en anglais, est sans travail. À Vancouver, il travaillait comme cuisinier dans un restaurant. « Tant que je n'ai pas eu de permis de travail ma femme m'a supporté, admet-il. Mais j'ai travaillé dès que j'ai pu. »

L'amiantose régresse

THETFORD MINES (PC) — « Les cas d'amiantose se font de plus en plus rares en raison des progrès constants de l'hygiène industrielle depuis 1915 et du resserrement continu de la norme de contrôle depuis les années 1960. »

C'est en ces termes que le professeur Edward Gaensler, de l'Université de Boston, a présenté les résultats de son étude longitudinale de 1 632 travailleurs exposés à l'amiante et ce, lors du 18e symposium annuel sur les affections thoraciques de la société Fleischner qui s'est tenu récemment à Montréal.

C'est l'Institut de l'amiante, par l'entremise de la dernière édition de son bulletin international, qui fait part des conclusions du professeur Gaensler.

Ce dernier estime qu'environ deux pour cent seulement des 135 000 cas de cancer du poumon, relevés annuellement aux États-Unis, sont dus à une exposition à l'amiante. En outre, il soutient que le cancer du poumon apparaît très rarement chez les travailleurs de l'amiante non-fumeurs.

Depuis 27 ans, le professeur Gaensler n'a pas constaté de cas notables d'amiantose chez les individus exposés pour la première fois.

Pour sa part, le Dr Jerome Klei-nerman, précédemment attaché à l'École de médecine de l'hôpital du Mont-Sinai de New York, soutient que le seuil d'expositions cumulatives à l'amiante se situe entre 25 et 100 fibres par centimètre cube, multiplié par le nombre d'années d'exposition.



«...stable et à bon rendement, notre Fonds Hypothèques est actuellement votre meilleur choix...»

«Le Fonds Hypothèques s'impose par sa stabilité, son rendement, et aussi par sa grande flexibilité. En effet, il ne comporte aucuns frais d'acquisition, et grâce à notre cote hebdomadaire, vous avez accès à votre argent à chaque semaine sans qu'il ne vous en coûte un sou... Voilà qui saura certainement faciliter votre choix.»

Fiducie du Québec
Desjardins

Rendement annuel composé au 30 juin 1988*	
10 ans	11,4%
5 ans	10,7%
3 ans	9,7%
1 an	9,4%
*Le rendement passé ne donne pas nécessairement une indication du futur.	

Anjou: 355-2050 1-800-361-5808 Brossard: 445-3224 1-800-361-4436 Chicoutimi: 549-5746 1-800-463-9657 Hull: 777-9119 1-800-567-6886 La Salle: 366-1175 1-800-361-6633 Laval: 668-5223 1-800-361-3803 Longueuil: 679-2810 1-800-361-5058 Montréal: 286-3225 1-800-361-2680 Québec: 647-4742 1-800-463-5026 Sainte-Foy: 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke: 566-5667 1-800-567-6920

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen de prospectus.

SUPER VENTE D'INVENTAIRE

LAMPES HALOGENES IMPORTÉES D'ITALIE

TABLES ET ACCESSOIRES

MOVIMENTO MODERNO

5316 St-LAURENT, MONTRÉAL

30 juillet 1988 10h à 17h. 3, 4 et 5 août 1988 10h à 20h
6 août 1988 10h à 17h

• et à notre entrepôt de la rue Gaspé • 270-5070 •

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.



LA COMMISSION SCOLAIRE
DE L'INDUSTRIE

SERVICES DU PERSONNEL

POSTES À COMBLER

- FONCTION:** CONSEILLER D'ORIENTATION
LIEU DE TRAVAIL: SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
HEURES DE TRAVAIL: 35 heures/semaine
SALAIRE ANNUEL: 25 860 \$ à 46 943 \$
EXIGENCES:
Être membre de la Corporation professionnelle des conseillers d'orientation du Québec
ET
posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en orientation professionnelle.
 - FONCTION:** ORTHOPHONISTE
LIEU DE TRAVAIL: LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'INDUSTRIE
HEURES DE TRAVAIL: 21 heures/semaine (temps partiel 60%)
SALAIRE ANNUEL: 25 860 \$ à 46 943 \$
EXIGENCES:
Être membre de la Corporation professionnelle des orthophonistes du Québec
ET
posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en orthophonie.
 - FONCTION:** PSYCHOLOGUE EN MILIEU SCOLAIRE
LIEU DE TRAVAIL: ÉCOLE POLYVALENTE THÉRÈSE MARTIN
ÉCOLE LANAUDIÈRE
HEURES DE TRAVAIL: 21 heures/semaine (temps partiel 60%)
SALAIRE ANNUEL: 25 860 \$ à 46 943 \$
EXIGENCES:
Être membre de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec
ET
posséder un diplôme universitaire terminal de deuxième cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en psychologie.
 - FONCTION:** PSYCHOLOGUE EN MILIEU SCOLAIRE
LIEU DE TRAVAIL: LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'INDUSTRIE
HEURES DE TRAVAIL: 14 heures/semaine (temps partiel 40%)
SALAIRE ANNUEL: 25 860 \$ à 46 943 \$
EXIGENCES:
Être membre de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec
ET
posséder un diplôme universitaire terminal de deuxième cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en psychologie.
- DATE LIMITE:**
Faire parvenir votre curriculum vitae à **Monsieur Michel Ratelle, directeur du personnel**, au 333 rue Sir Mathias Tellier, Joliette (QUÉ), J6E 6E6, avant le 5 août 1988, à 16 heures 30.

VICE-PRÉSIDENTS

Le collège Cambrian, le plus grand établissement d'enseignement post secondaire bilingue dans le Nord de l'Ontario, est à la recherche de deux personnes chevronnées pour combler deux postes cadres.

Centre d'éducation dont l'excellence est reconnue, le collège Cambrian compte 4 500 étudiants dans les programmes post secondaires et de formation professionnelle ainsi que 2 200 étudiants dans les programmes de l'AVENIR. En outre, on achemine quelques 15 000 inscriptions par année au cours du soir à temps partiel. Environ un tiers de cette population est inscrite dans des programmes bilingues en français.

Organisme bilingue qui depuis 21 ans s'empresse de desservir la communauté, le collège Cambrian emploie plus de 1 000 personnes à plein temps et à temps partiel, respecte son engagement à subvenir aux besoins de la communauté francophone et cherche à augmenter le nombre de programmes et d'élargir la gamme des services qu'il offre à cette collectivité.

Les titulaires de ces postes travailleront étroitement avec le président afin de fortifier le mandat bilingue du Collège et d'y fournir un solide leadership dans les secteurs de l'enseignement et de l'administration.

Vice-président à l'enseignement

Le (la) titulaire de ce poste est responsable de tous les programmes scolaires bilingues et en français du Collège. Relèvent de cette personne le doyen des Services communautaires et de la santé, le doyen des départements de Technologie, commerce, métiers, loi et sécurité; la doyenne des Arts appliqués et le directeur du Centre linguistique.

Les candidat(e)s à ce poste seront des cadres de calibre supérieur qui auront acquis leurs antécédents dans le domaine de l'administration éducationnelle d'une façon progressive. Un dossier académique pertinent est de mise et l'expérience dans l'enseignement serait un atout.

Vice-président des Services aux étudiants

Le (la) titulaire de ce poste est responsable de tous les services aux étudiants. Relèvent de cette personne la Régistrare, le directeur de la Vie étudiante, le directeur du Centre de ressources pédagogiques, le directeur du département d'Athlétisme, la coordonnatrice du Service de santé et le chef du Centre de placement et de planification de carrière.

Les candidat(e)s à ce poste auront de 7 à 10 ans d'expérience progressive et posséderont la capacité de fonctionner au niveau des cadres supérieurs. On accordera la préférence aux diplômés universitaires du troisième cycle. L'expérience dans un établissement d'enseignement serait un atout.

Les postulant(e)s auront fait preuve qu'ils possèdent des qualités de chef, de l'entregent et d'excellentes compétences en communication orale et écrite. La maîtrise des deux langues officielles et l'engagement à un mandat bilingue sont essentiels.

Les personnes intéressées à devenir membre d'un établissement respecté et à vivre dans une communauté dynamique sont invitées à faire parvenir leur demande confidentielle accompagnée de leur curriculum vitae au Bureau du personnel.



Collège
Cambrian
College

1400 Barrydowne,
Sudbury, Ontario
P3A 3V8
Tél.: (705) 566-8101
Télex: 067-7548

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 2,65 \$ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez
Francine Gingras à 842-9645

LE DEVOIR

211, rue du St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y1X1

Omnipraticien

L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF - SIR MORTIMER B. DAVIS recherche un omnipraticien à plein temps pour prodiguer des soins primaires aux bénéficiaires admis à la division de neurologie.

Les conditions relatives à la rémunération sont négociables.

Envoyer votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Dr. Israel Libman
Chef de la division de neurologie
HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF —
SIR MORTIMER B. DAVIS
Bureau A-218
3755 Chemin de la Côte Ste-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 1E2



LE CONSEIL SCOLAIRE DE PORT AU PORT
À STEPHENVILLE, TERRE NEUVE
EST À LA RECHERCHE

DIRECTEUR/DIRECTRICE D'ÉCOLE ÉCOLE STE ANNE, LA GRAND' TERRE (MAINLAND) TERRE-NEUVE

École Ste Anne est une école francophone d'environ 70 élèves de la prématernelle à la quatrième année. Une expansion à la neuvième année en 1994 est prévue. Un nouveau Centre Scolaire et Communautaire sera prêt en janvier 1989.

Cette position présentera un défi particulier puisqu'elle demandera un effort coopératif avec la communauté pour effectuer la retransformation linguistique et culturelle.

Cette position demandera l'enseignement au niveau primaire. Une aptitude quelconque en musique ou en éducation physique sera appréciée.

2) École Ste Anne

Professeurs enseignant un programme scolaire, en français, langue maternelle. Les candidat(e)s doivent être bilingues.

Prière de faire la demande à:

MR. ANDREW D. BUTT, SUPERINTENDENT
PORT AU PORT R.C. SCHOOL BOARD
P.O. BOX 5200
STEPHENVILLE, NF A2N 3M5

CARREFOUR

INTERNATIONAL

Centre de diffusion et d'information

CARREFOUR INTERNATIONAL, organisme d'éducation au développement international qui distribue des films et des vidéos sur les rapports Nord-Sud et qui organise des activités publiques d'information, est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE)

Ce poste cumule les fonctions de gestion de l'organisme et de coordination des activités d'éducation au développement.

Description des tâches:

- Gestion administrative de l'organisme
- Recherche de financement
- Représentation auprès des bailleurs de fonds et des OCI
- Conception et coordination des activités d'éducation au développement
- Rédaction de matériel pédagogique et animation de groupes

Exigences:

- Formation universitaire pertinente
- Expérience appropriée en gestion et administration
- Expérience de travail dans le milieu des organismes de coopération internationale
- Habiletés à la rédaction et à l'animation
- Aisance dans le travail d'équipe
- Bilinguisme (français et anglais)
- Expérience de travail sur ordinateur, un atout

Traitement:

29.000\$ plus les avantages sociaux

Entrée en fonction:

Mi-août. (Nous recevons les c.v. jusqu'au 5 août 88, 17 heures, à l'adresse suivante:

CARREFOUR INTERNATIONAL
6865, Christophe-Colomb, bur. 307
Montréal, Qué. H2S 2H3

N.B. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus.



ÉCOLE
POLYTECHNIQUE

Chaire industrielle Département de génie civil

L'École Polytechnique de Montréal est à la recherche d'un ou d'une scientifique de très haut niveau pour occuper une chaire industrielle au département de génie civil.

Cette chaire est subventionnée par Hydro Québec et des démarches sont présentement en cours dans le but d'obtenir un financement additionnel dans le cadre du programme des professeurs-chercheurs industriels du CRSNG (Conseil de Recherche en Sciences Naturelles et en Génie).

Le but de cette chaire est d'effectuer de la recherche et du développement dans le domaine du vieillissement des barrages avec en phase particulière sur les ouvrages en béton.

La personne recherchée pourrait provenir du milieu industriel, académique ou gouvernemental. Elle doit posséder au moins vingt ans d'expérience en conception et en recherche appliquée au domaine en question. La personne idéale serait un(e) scientifique reconnue dans le domaine des structures en béton et/ou du béton en tant que matériau. Une personne reconnue dans le domaine de la géotechnique pourrait également être considérée. Elle devra collaborer avec un groupe de recherche formé, il y a 3 ans, de trente personnes et qui travaille au développement de logiciels et des méthodes numériques concernant les aménagements hydrauliques (Projet Castor). Elle devra également diriger des étudiants au niveau de la maîtrise et du doctorat et pourrait être appelée à donner des cours dans son domaine de spécialisation.

Les conditions salariales rattachées à cette chaire sont en fonction des qualifications du titulaire éventuel(le) de la chaire.

Les personnes intéressées et qui possèdent les qualifications requises pour assurer au départ le rang de professeur titulaire au sein du département de génie civil pourront envoyer leur curriculum vitae avant le 1er octobre 1988 au:

Dr René Tinawi
Directeur Projet Castor +
Département de Génie Civil
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succ. A
Montréal Québec
H3C 3A7

Tél.: (514) 340-4781

TROIS-RIVIÈRES AVOCAT(E)

Notre étude est à la recherche d'un(e) avocat(e) ayant deux à quatre ans d'expérience pour oeuvrer dans notre secteur du droit du travail.

Les intéressé(e)s peuvent faire parvenir leur curriculum vitae à:

ME JEAN L. NORMAND,
197, Bonaventure,
C.P. 1179, Trois-Rivières,
G9A 5K8.

Toutes demande sera traitée avec discrétion.



Poumon qui respire
Cigarette qui expire

RÉDACTEUR(TRICE) TECHNIQUE

Jeune entreprise située à Québec et oeuvrant dans le domaine de la haute-technologie est à la recherche d'un(e) rédacteur(trice) technique pour la rédaction de documents techniques

Exigences:

- formation en électronique, génie électrique ou physique;
- connaissance du traitement de textes
- excellente maîtrise du français et de l'anglais
- connaissance des micro-ordinateurs

faire parvenir votre c.v. à:

DOSSIER 1420
Le Devoir
C.P. 6033, succ. Place D'Armes
Montréal, Qc. H2Y 3S6

CARRIÈRE DANS LA VENTE INDUSTRIELLE

LA TÂCHE:

Vendre une ligne complète d'outils de qualité pour la coupe à haute vitesse à des industries spécialisées en métallurgie à Montréal et dans la Province de Québec.

LE CANDIDAT:

Vous êtes dynamique, enthousiaste et motivé et possédez un dossier de réussite dans les ventes industrielles dans le territoire mentionné ci-dessus.

LA COMPAGNIE:

Nous sommes un manufacturier, chef de file dans l'outillage de coupe à haute vitesse et dans le filetage. Nous offrons un salaire compétitif, un plan de boni, une automobile, un compte de dépenses et des bénéfices sociaux.

Ecrire en toute confiance au:

Gérard des ventes
CLEVELAND TWIST DRILL CANADA
23 Fasken Drive
Rexdale (Ontario)
M9W 1K6

CLEVELAND

CHEF COMPTABLE

KNOLLOFFICE INC., fabricant de cloisons de bureau pleine hauteur, cherche un chef comptable pour un poste permanent, à temps plein, à combler immédiatement. Le siège social de l'entreprise est sur la Transcanadienne à Kirkland.

Les candidats révisés possèdent:

- Bilinguisme
- Diplôme reconnu en comptabilité
- Antécédents en MAPICS et LOTUS 1-2-3
- Expérience en fabrication

Le chef comptable relèvera directement du contrôleur et sera responsable de:

- La supervision et la coordination de travail de 7 employés professionnels et de bureau;
- La préparation des états financiers mensuels en devises canadiennes et américaines;
- La préparation des échéanciers de vérification de fin d'année.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Directeur — Ressources humaines
17400 Transcanadienne
Kirkland, Québec
H9J 2M5

KNOLLOFFICE, INC.

LE DEVOIR

Représentant(e)s publicitaires

LE DEVOIR est à la recherche de professionnels de la vente afin de compléter ses équipes de vente locale et nationale. Le candidat idéal possèdera un diplôme universitaire de premier cycle en marketing ou l'équivalent. Il possèdera une expérience pertinente de 2 à 3 ans, acquise dans l'industrie des communications

auprès de media d'information ou d'agences de publicité.

Il devra en outre maîtriser l'anglais et le français, parlé et écrit et posséder une voiture. Nous offrons un défi de taille pour un individu ambitieux et dynamique qui saura nous représenter efficacement. Notre plan de rémunération est fort intéressant et nous offrons également une gamme complète de bénéfices marginaux.

Si le défi vous intéresse, faites-nous parvenir votre C.V. à

Dossier 1414
LE DEVOIR
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal (Qué) H2Y 3S6

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SPORT EN FAUTEUIL ROULANT

est en pleine croissance. De concert avec le fond spécial "MAN IN MOTION" et le gouvernement fédéral, par l'entremise de Conditionnement physique et Sport amateur, nous sommes à développer des programmes innovateurs afin d'augmenter la participation aux sports en fauteuil roulant au Canada.

C'est avec enthousiasme que nous invitons les administrateurs sportifs avec cinq ans ou plus d'expérience et une connaissance approfondie des sports en fauteuil roulant à soumettre leur candidature à trois postes. Le bilinguisme est un atout.

DIRECTEUR/TRICE TECHNIQUE

Lieu: Ottawa — 30 000\$ - 35 000\$

Ce poste vise surtout les nouveaux sports en fauteuil roulant en plein essor, être responsable à l'application des programmes de sport junior de ACSFR, être responsable aux programmes de certification et l'élaboration de matériels techniques et de recherches.

DIRECTEUR/TRICE DE BASKETBALL

Lieu: Ottawa — 30 000\$ à 35 000\$

Seconde le personnel au basketball ACSFR, élabore et met en oeuvre un programme quadriennal courant toute la gamme d'activités sportives pour le développement des juniors et du programme de l'équipe nationale.

COORDONNATEUR/TRICE RÉGIONAL(E) de BASKETBALL

Lieu: Vancouver — 30 000 - 35 000\$

Les fonctions primaires visent la mise sur pied d'un programme viable et auto-suffisant de basketball en fauteuil roulant dans la région de Vancouver. Les tâches porteront aussi sur le développement régional en Colombie-Britannique et à la formation de ligues dans l'ouest du Canada.

S.V.P. envoyer votre curriculum vitae et références au:

Directeur Exécutif
ACSFR (Wheelchair Sports)
333 Chemin River
Tours A, 11ème étage
Ottawa, Ontario
K1L 8H9

Date d'échéance: le 8 août 1988.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Grève générale dans les territoires occupés

■ Sauf dans la ville de Gaza

JÉRUSALEM (AFP) — Une grève générale a été observée hier dans les territoires occupés, à l'exception de la ville de Gaza, à l'appel de la Direction unifiée du soulèvement populaire qui avait invité les Palestiniens à un arrêt de travail par solidarité avec les détenus et les expulsés de ces territoires.

Par ailleurs, un Palestinien de 19 ans, Abdel Fatah Elyan, est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi des suites de ses blessures occasionnées le 20 juillet par des tirs de soldats israéliens à Jénine (Cisjordanie). Ce décès porte à 224 le nombre de Palestiniens tués par balles depuis le déclenchement du soulèvement dans les territoires occupés, le 8 décembre dernier, selon le décompte palestinien.

L'ensemble des activités étaient paralysées en Cisjordanie et à Gaza où les travailleurs palestiniens ne se sont pas rendus à leur lieu de travail en Israël. Les autobus des transports publics ont également suivi le mot d'ordre et les commerçants, qui ouvrent habituellement leur magasin trois heures durant la matinée, ont pour leur part gardé leur rideau de fer baissé, a-t-on indiqué de source palestinienne.

Seuls quelques heurts sporadiques entre manifestants palestiniens et soldats israéliens dans le camp de réfugiés de Balata (près de Naplouse) et à Jénine, en Cisjordanie, avaient été signalés en fin de matinée, selon les mêmes sources.

Le 22e communiqué de la Direction unifiée, distribué le 21 juillet, avait appelé les Palestiniens à un arrêt de travail le 29 juillet et les 1er et 2 août, par solidarité avec les détenus et les expulsés des territoires occupés.

Dans la ville de Gaza, les activités étaient pratiquement normales hier, a-t-on précisé de sources palestiniennes qui ont expliqué ce fait par la confusion provoquée dans la distribution de deux versions du 22e communiqué de la Direction unifiée.

La première version appelait à une grève générale mercredi qui a été massivement suivie dans toute la bande de Gaza, alors que la seconde version mentionnait une grève pour hier.

L'armée israélienne a pour sa part maintenu le couvre-feu dans le secteur de Gaza, sur les camps de Chatti et Jabalia, a indiqué un porte-parole de l'armée.

Par ailleurs, plus de 100 architectes israéliens ont signé une pétition dans laquelle ils s'engagent à travailler pour la construction ou le développement d'implantations israéliennes dans les territoires occupés, indique le journal *Kol Ha'ir*, paraissant à Jérusalem.

Le Conseil de sécurité condamne l'enlèvement du colonel Higgins

NEW YORK, Nations unies (AFP) — Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté hier à l'unanimité une résolution condamnant l'enlèvement en février dernier du colonel américain William Higgins, commandant d'un détachement d'observateurs de l'ONU au Sud-Liban, et réclamant sa libération.

L'épouse du colonel Higgins, qui avait été reçue en milieu de matinée par le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar, a assisté au vote du Conseil de sécurité.

Le texte demande aussi à tous les pays membres de l'ONU d'user de leur influence « par tous les moyens » pour faciliter sa libération.

La résolution était présentée par les six membres du Conseil de sécurité fournissant des contingents à cette force d'observateurs de l'ONU (ONUST), dont les États-Unis et l'URSS.

Mercredi, M. Perez de Cuellar était intervenu auprès du ministre irakien des Affaires étrangères Ali Akbar Velayati pour demander que l'Irak use de son influence pour obtenir la libération de cet officier supérieur des Nations unies. Le secrétaire général avait indiqué que son appel avait été écouté avec beaucoup d'attention par M. Velayati, mais que celui-ci n'avait pas fait de promesses.

M. Velayati avait déclaré ces jours derniers que pour des raisons humanitaires et politiques l'Irak oeuvrerait à la libération de tous les otages au Liban comme dans le reste du monde.



Le colonel William Higgins

M. Perez de Cuellar a déclaré hier n'avoir pour l'instant aucune assurance sur la libération du colonel Higgins. « Je ne pourrai malheureusement donner à Mme Higgins des indications sur la libération prochaine de son mari », avait-il dit avant de recevoir celle-ci.

Au cours de la même séance, le Conseil de sécurité a renouvelé à l'unanimité pour six mois le mandat de la Force intérimaire de l'ONU au Liban (FINUL) qui arrivait à expiration le 31 juillet.

M. Perez de Cuellar s'est félicité après le vote du Conseil de l'adoption unanime de cette résolution qui était présentée par l'Argentine, les États-Unis, la France, l'Italie, le Népal et l'URSS, les six membres du Conseil fournissant des contingents à l'Organisation des Nations unies pour la supervision de la trêve (ONUST), mise en place au Proche-Orient en 1948 à la création d'Israël.

« Mon espoir, a-t-il dit, est que tous ceux en mesure d'aider le feront. Peut-être obtiendrons-nous bientôt la libération du colonel Higgins. C'est en tout cas mon espoir », a ajouté M. Perez de Cuellar en précisant qu'il n'oubliait pas non plus les autres otages détenus au Liban. Il a indiqué qu'il n'avait pas encore reçu de réponse de M. Velayati à l'appel pré-

sente mercredi soir en faveur du colonel Higgins.

Les démarches du secrétaire général et du Conseil de sécurité ont entraîné une série de rumeurs incontrôlables sur une prochaine libération de l'officier supérieur américain.

Le sort des otages américains détenus au Liban reste au centre des manœuvres d'approche menées tant à Washington qu'à Téhéran pour préparer une reprise du dialogue américano-iranien.

La Maison-Blanche, hantée par le scandale de l'irangate, ne veut rien faire qui ressemble de près ou de loin à un quelconque marchandage. Mais elle insiste pour que le problème soit au centre d'une reprise du dialogue, ou mieux encore que les otages soient libérés auparavant sans conditions, en signe de bonne volonté iranienne. Il est admis généralement

que les otages américains au Liban sont aux mains de groupes fondamentalistes proches de l'Iran.

Du côté iranien, on attend par contre des gestes préalables de bonne volonté américains pour engager des contacts. Le président du Parlement, l'odjatoleslam Hachemi Rafsandjani, avait, il y a quelques jours, promis l'aide de Téhéran dans l'affaire des otages si Washington débloquent les avoirs iraniens toujours gelés aux États-Unis depuis la chute du chah.

La libération du colonel Higgins, notent les observateurs, aurait l'avantage de pouvoir être considérée par Téhéran comme un geste envers M. Perez de Cuellar et par Washington comme la preuve tangible de bonne volonté demandée à Téhéran susceptible d'entraîner une réciprocité américaine et d'amorcer enfin des discussions directes entre les deux pays.

Sihanouk entrevoit la possibilité d'un rapprochement avec le régime de Phnom Penh

DJAKARTA (AFP) — Le prince Sihanouk, chef de l'opposition khmère anti-vietnamienne, a déclaré hier à Djakarta qu'il pouvait parvenir à un « rapprochement » avec le premier ministre du régime pro-vietnamien de Phnom Penh, M. Hun Sen, qu'il doit rencontrer en octobre à Paris.

S'adressant aux journalistes à l'aéroport Sukarno-Hatta avant son départ pour Pékin, le prince a ajouté que « les sihanoukistes et le groupe de Hun Sen seront un jour capable de s'unir ».

Le prince qui avait démissionné de la présidence du Gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique (GCKD), reconnu par l'ONU, a par ailleurs appelé les trois factions khmères — ses propres partisans, la faction nationaliste de M. Son Sann et le régime de Phnom Penh — à s'unir contre les Khmers rouges, soutenus par Pékin et accusés d'avoir massacré plus d'un million de Cam-

bodgiens entre 1975 et 1979.

Il a cependant critiqué l'attitude de l'ancien premier ministre Son Sann qui, a-t-il dit, « est si anti-communiste qu'il n'est pas encore prêt à s'unir avec Hun Sen ». « Et Son Sann et son groupe sont si anti-royalistes qu'ils ne veulent pas s'associer aux sihanoukistes », a ajouté l'ancien souverain, renversé par un coup d'État pro-américain en 1970.

Qualifiant d'« inacceptables » les Khmers rouges, le prince a déclaré à propos de la Thaïlande et de la Chine, qui les soutiennent : « Ce sont de bons amis, malgré le fait que je ne partage pas leurs vues sur l'approche du problème cambodgien ».

« Il est impossible, a-t-il poursuivi, de leur demander de cesser leur soutien et leur aide aux Khmers rouges car c'est leur politique et cela correspond à leurs intérêts nationaux. Mais en fait, l'intérêt national du Cambodge n'est pas le même que celui de la Chine ».

Interrogé sur sa proposition de force internationale de maintien de la paix au Cambodge après le retrait des troupes vietnamiennes, le prince Sihanouk a indiqué qu'il « continue à demander l'envoi d'une telle force. Mais il a ajouté qu'il avait dû « éviter » de mentionner cette proposition dans son plan de paix en cinq points présenté mercredi afin d'avoir « un programme minimum » susceptible d'être accepté par les quatre factions.

« Malgré cela, je n'ai pas obtenu leur accord sur le reste de mon programme », en particulier à cause de l'hostilité entre les Khmers rouges et les Khmers pro-vietnamiens dirigés par Hun Sen, a déclaré le prince.

« Nous devons être réalistes, a-t-il poursuivi. Nous ne pouvons pas résoudre le problème du Cambodge à moins d'unir toutes les factions en guerre et parvenir à une réconciliation. Mais nous pouvons empêcher les Khmers rouges de balayer leurs partenaires plus faibles en unissant les trois autres forces ».

Le conflit du Cambodge « n'est pas seulement un problème cambodgien, mais également un problème international, c'est pourquoi nous avons besoin d'une conférence internationale pour le résoudre », a dit le prince Sihanouk.

Il a estimé que la « cocktail party » sur le Cambodge, qui vient de se dérouler à Bogor, à 50 km de Jakarta, avait été « un grand succès ». Cette « réunion informelle » a réuni pour la première fois depuis dix ans les quatre factions khmères, auxquelles s'étaient joints le Vietnam, le Laos et les six pays de l'Association des nations d'Asie du Sud-est (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande).

Le prince s'est félicité du fait que la conférence a reconnu « la nécessité d'un retrait des forces vietnamiennes du Cambodge et également la nécessité pour nous tous d'empêcher le régime génocidaire de Pol Pot (l'ancien chef des Khmers rouges) de revenir au pouvoir ».

Dissensions ethniques

Gorbatchev veut des lois plus sévères

MOSCOU (AFP) — Le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev a appelé, hier, à un durcissement de la répression pénale contre les personnes cherchant à exacerber les « dissensions ethniques » et s'est une nouvelle fois inquiété des résistances « des forces conservatrices » à la *perestroïka* (restructuration).

Dans son rapport, hier, devant un plénum (réunion plénière) du Comité central du PCUS, M. Gorbatchev a estimé que « les passions nationalistes profitent à toutes les forces anti-*perestroïkistes* », c'est-à-dire aux adversaires des réformes, selon un bref résumé diffusé par l'agence officielle.

Le secrétaire général du PCUS a considéré qu'il y avait « trois causes principales à l'aggravation actuelle » des relations inter-ethniques en URSS : le fait que les autorités n'ont pas accordé une attention assez grande « pendant de nombreuses années aux besoins spécifiques des peuples et groupes ethniques », le contrôle « inadéquat des masses sur les activités du personnel d'exécution » et la résistance « active à la *perestroïka* opposée par des groupes corrompus ».

M. Gorbatchev a également « demandé au parti et à l'ensemble du peuple soviétique d'opérer un tour-

nant résolu vers des mesures pratiques en vue de mettre en oeuvre les décisions » de la récente Conférence fédérale du PCUS.

Le plénum a d'ailleurs confié au numéro un soviétique la présidence d'une commission spéciale sur « la préparation de propositions concernant la réalisation des décisions de cette Conférence. TASS n'a fourni aucune précision sur ce point.

M. Gorbatchev a indiqué qu'une « discussion » à l'échelle nationale sur un projet de loi concernant « la démocratisation du système électoral » se déroulerait début octobre.

Il a à cet égard proposé un calendrier précis des réformes politiques avancées par la Conférence : session du Parlement sur les changements à apporter à la Constitution fin novembre, élections législatives en mars 1989 et première réunion du Congrès des députés du peuple, qui sera la nouvelle instance suprême de l'État, le mois suivant.

Le Congrès élira le président du Soviet suprême — le nouveau chef de l'État, probablement M. Gorbatchev — et formera le gouvernement.

Le Comité central a en outre adopté une résolution sur « le bilan du travail et les élections dans les organisations du parti » et une autre sur « les orientations fondamentales

de la restructuration de l'appareil du parti ». Ces textes, précise TASS, seront publiés ultérieurement dans la presse.

M. Gorbatchev, qui avait prononcé le discours d'ouverture, a également clos la séance.

L'agence officielle n'a par ailleurs fait état d'aucun changement de personnes au sein de la direction soviétique.

Pretoria interdit Cry Freedom et en saisit toutes les copies

JOHANNESBURG (Reuters) — Le chef de la police sud-africaine a invoqué hier l'état d'urgence pour ordonner la saisie de toutes les copies du film anti-apartheid *Cry Freedom* alors que les cinémas du pays venaient d'ouvrir leurs portes pour les premières projections du film.

Le général Hennie de Witt a estimé que le film avait un « thème relevant de la propagande », incompatible avec l'état d'urgence en vigueur dans le pays depuis deux ans.

Quelques heures auparavant, le gouvernement de Pretoria avait interdit la projection du film, qui retrace la vie du nationaliste et militant anti-apartheid noir Steve Biko, mort en détention en 1977.

La censure sud-africaine avait pourtant annoncé un peu plus tôt qu'elle autorisait la diffusion sans aucune coupure du film de Sir Richard Attenborough, et une quarantaine de cinémas du pays l'avaient mis à l'af-

fiche.

Le ministre de la Justice, Kobie Coetsee, a déclaré dans un communiqué que toute projection du film en Afrique du Sud était interdite en vertu des lois sur la sécurité du pays. Il a expliqué que le film était illégal car il reposait sur le livre — interdit — du journaliste sud-africain Donald Woods, exilé à l'étranger.

Illustrant la polémique qui a entouré cette question depuis plusieurs semaines, une bombe a explosé devant un cinéma d'Alexandra, cité noire de Johannesburg, sans faire de blessés, deux heures avant la projection prévue de *Cry Freedom*.

Toujours hier, une alerte à la bombe a entraîné l'évacuation d'un cinéma de Port-Elizabeth, quelques instants avant la projection du film. La fouille de l'établissement s'est révélée vaine.

Le film avait commencé à passer dans une quarantaine de salles un

quart d'heure après que le bureau des poursuites des publications de Johannesburg — la censure — manifestement soucieuse d'affirmer son indépendance, en eut autorisé la projection sans coupure.

Lundi, le ministre de l'Intérieur Stoffel Botha avait ordonné aux censeurs de reconsidérer leur approbation de *Cry Freedom*, mais la censure a dit parvenir à la « conclusion que le film ne présente pas de risque pour les relations raciales, ni pour la sécurité de l'État ».

Après l'ordre de saisie, trois policiers en civil sont arrivés vers 17 h 15 dans un cinéma du Centre de loisirs de Kine, dans le centre de Johannesburg, pour s'emparer des bobines, ont indiqué des membres du personnel à Reuters.

Dans le quartier d'Hillbrow, à Johannesburg, une cinquantaine de personnes avaient assisté à la première projection à 10 h du matin. L'une d'elles a déclaré être venue à la première projection au cas où le gouvernement le ferait disparaître.

Le film de Sir Richard Attenborough, tourné au Zimbabwe, attendait depuis des mois sa projection publique en Afrique du Sud. Attenborough avait souligné que son film ne pouvait être montré en Afrique du Sud que s'il était projeté intégralement et devant un public multiracial.

Critique de la page culturelle du *Durban Daily News*, Sjoerd Meijer n'a pas été surpris par la réaction des autorités : le film « décrit le système de l'apartheid avec des scènes banales pour les Noirs d'Afrique du Sud mais qui peuvent ouvrir les yeux des Blancs. Exactement ce que ce gouvernement veut éviter ».

LE MONDE EN BREF

■ Appel à un dialogue national

PORT-AU-PRINCE (AFP) — M. Marc Bazin, un des quatre principaux dirigeants politiques haïtiens, président du Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti (MIDHI, centriste modéré), a lancé, jeudi soir, à Port-au-Prince, un appel pour l'instauration d'un dialogue à l'échelle nationale. Selon lui, ce dialogue devrait déboucher sur un « pacte national » garantissant par les plus hautes autorités civiles, religieuses et militaires afin de trouver une solution à la crise que traverse le pays. Pour M. Bazin, qui s'adressait à ses compatriotes sur la chaîne privée de télévision Télé-Haïti, ce dialogue national devrait porter sur les grands choix économiques et financiers du pays et sur la mise en place d'institutions nouvelles avec la sauvegarde des acquis de la Constitution de 1987, la procédure du référendum sur la réforme constitutionnelle, le contenu, les critères et l'évolution probable du processus de normalisation démocratique. Un troisième dossier, selon le dirigeant politique haïtien, devrait être celui de la sécurité et de la défense des libertés et ce serait au gouvernement de prendre l'initiative de former une grande commission pour chacun de ces dossiers.

■ Jesse Jackson menacé de mort

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a décidé de prolonger temporairement la protection du pasteur Jesse Jackson par des gardes du corps officiels, ce dernier ayant exprimé des craintes sur sa sécurité en raison de menaces de mort, a annoncé la Maison-Blanche hier. M. Jackson avait demandé que le « Secret Service », qui est chargé notamment de la protection du président Reagan et des candidats aux primaires, continue à l'accompagner et à le protéger durant sa campagne en faveur de M. Michael Dukakis, candidat démocrate, a précisé M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison-Blanche. La protection, qui coûtera \$ 600,000 aux contribuables, a été prolongée pour 30 jours à partir du 22 juillet, pour lui donner le temps de trouver des gardes du corps privés. De telles prolongations avaient été offertes par le passé à d'autres « candidats à la candidature » de leur parti battus aux élections primaires.

■ Air France mise en cause

PARIS (AFP) — Le ministre français des Transports, M. Michel Delebarre, a décidé de « suspendre de leurs fonctions le commandant de bord et le co-pilote » de l'Airbus A-320 accidenté le 26 juin près de Mulhouse. L'accident avait fait trois morts. Il a confirmé hier que le rapport préliminaire de la commission d'enquête sur l'accident de l'Airbus A-320 « n'a mis en évidence aucune défaillance de l'avion ». Dans un communiqué, le ministre a en outre jugé « inadmissibles, les conditions dans lesquelles la compagnie aérienne française Air France a défini la participation et la mission » de cet avion lors du meeting aérien de Mulhouse-Habsheim.

■ Reagan rencontre Nixon

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a eu un « entretien privé », jeudi soir, à la Maison-Blanche avec l'ex-président Richard Nixon, en compagnie de Mme Nancy Reagan et du secrétaire général de la présidence, M. Kenneth Duberstein, a révélé la Maison-Blanche. Le porte-parole de la présidence, M. Marlin Fitzwater, s'est refusé à toute précision sur la teneur des entretiens en insistant sur le caractère privé de la rencontre qui a duré une heure. Il s'est borné à dire que M. Nixon avait été invité par le président américain et que ce dernier était déjà venu à la Maison-Blanche sous la présidence Reagan. Selon les observateurs, la discussion a vraisemblablement porté sur la campagne pour l'élection présidentielle de novembre et les difficultés du vice-président George Bush, candidat républicain, qui est fortement devancé dans les sondages par son rival démocrate, M. Michael Dukakis.



Des policiers quittent un cinéma du Cap après avoir saisi les bobines du film *Cry Freedom*, jugé anti-sud-africain par Pretoria.

Propos authentiques d'un client

“Je suis certain de passer un bon été avec les grillades, les saucisses et les brochettes d'Anjou Québec”.

chez

Anjou QUÉBEC

La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier

1025 rue Laurier ouest

272-4065 272-4086

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

Le campus canadien en Europe

UNIVERSITÉ CANADIENNE

en France

Le programme de l'Université canadienne en France permet aux étudiants d'intégrer huit mois d'études en Europe à leurs programmes canadiens de baccalauréat.

Lancé en 1987 avec une première inscription de 150 étudiants en provenance de 50 universités et CEGEPs à travers le Canada, l'UCF occupe un site magnifique à Villefranche-sur-mer, entre Nice et Monaco. Les étudiants sont logés dans des villas sur le campus.

Le programme d'études est composé de cours offerts en français et en anglais, sélectionnés parmi des cours de lettres, de langues, et de sciences sociales des deux premières années des programmes de baccalauréat. Les étudiants sont éligibles pour les programmes provinciaux de bourses et d'aide financière.

Les frais de \$7,995 comprennent les frais de scolarité, le logement pour 8 mois et le voyage aller et retour de Montréal ou Toronto à Nice. Il reste quelques places pour des étudiants d'expression française pour l'année 1988-1989. (\$5,998 pour un semestre).

Pour plus de renseignements prière de communiquer avec :

Université Laurentienne, Sudbury (Ontario) P8E 2C6

(705) 675-1151 poste 3417

ou 68 rue Scollard, Toronto (Ontario) M5R 1G2

(416) 964-2509, Canada (800) 387-1387

Laurentian University

Blyth & Company

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

■ Occasions d'affaires 591

■ Occasions d'affaires 591

■ Occasions d'affaires 591

■ Occasions d'affaires 591

■ Entretien, réparations, 559

■ Occasions d'affaires 591

■ Argent demandé 597

■ Argent demandé 597

■ Argent demandé 597

FIRST CANADIAN FINANCIAL CORPORATION

230 000 \$+ (gains estimatifs) par an ou 807 500 \$ par an avec 10 associés. En 8 semaines, nous avons réussi à intéresser des détenteurs de maîtrise en administration, des C.A., des avocats, des médecins, des représentants et des propriétaires de franchises et nous avons écoulé la moitié de nos emplacements au Canada.

POURQUOI?

- produit flambant neuf
- avantages importants pour le client
- aucun coût additionnel pour le client
- vous décidez le temps à allouer
- aucune concurrence
- marché illimité
- le produit se vend de lui-même
- pas de stock

EMPLACEMENT DE CHOIX DISPONIBLES

Investissement total de seulement 20 000 \$.
59e étage, 1 First Canadian Place, Toronto, Ontario M5G 1K2
(416) 368-7035, Téléc 06-218110. Fax 367-3316

LES ENTREPRISES LE-MART INC.

J'ai 15 années d'expérience à travers le Québec dans le domaine de la construction. Professionnel recherche associée pour poste à la vice-présidence, ayant \$25.000, comptant à investir.

SPECIALITÉ MAINTENANCE:

- Peinture au sol et hauteur
- Imperméabilisation de joints de pierre et brique
- Réparation de toiture de tout genre
- Permis de la régie des entreprises de construction.

373-0010 ou 373-5555
DEMANDEZ L. LEMIRE

06-08-88

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être souignées avant 14h30 pour être corrigées ou annulées le lendemain.

(Lundi au vendredi)

286-1200

■ Astrologie/Ésotérisme 393

ANALYSE DE CARTES

Médium. Cartes et tarots. Prédiction. L'année. 937-9790.

ANALYSE DE CARTES

Médium. Cartes et tarots. Prédiction. L'année. 937-9790.

■ Collections, Monnaie, Timbres 394

AMERICANIS U.S.

Timbres très rares du 19ème siècle. Bon état. Signés à la main. 681-6107.

OBLIGATIONS

en francs ou 1890, rente russe consolidée, collectionneur intéressé. Tel. entre 21h et 22h. 819-826-2540.

VENDS 46 TIMBRES NEUFS du Canada

de gros yacht catalogue \$2.600. Meilleure offre: 593-5494.

VENDS COLLECTION DE TIMBRES

Français, valeur catalogue \$3.800. Meilleure offre: 593-5494.

■ Oeuvres d'art 395

ACHÈTE comptant, tableaux anciens.

Européens et Canadiens, endommagés ou non. Jour: (419) 648-1621 ou écrire à 270 St-Vallier O. Québec, G1K 1K5.

ACHETER TABLEAUX COTES

Pais comptant. Particulier. L'année. Richard, Rogier, Pellier, Fortin, etc. Écrire à: DOSSIER 100, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Mtl. Qc. H2Y 3S6.

ART FOLKLORIQUE EUROPÉEN

viell ameublement et bidons de lait peints. 455-9861.

DESIRE ACHETER TABLEAUX

européens, 19ème siècle ou plus anciens. Je visiterai sur rendez-vous. LASZLO BIRO 932-7879.

LITHO DE BATEMAN

Encadré • white encounter • Evaluation comm. à: de \$6.000, demande \$4.500 2 gravures argent edit. Limitée de Salvator Dali, beau cadre, \$1.000 / ch. ferme. 613-225-2652, soir.

MEUBLE globe terrestre avec bordure

en or. Couteau et sabre de samouraï. Eric au 769-6638.

■ Animaux 397

BOUVIER DES FLANDRES

418-873-4638.

BRUNS de havane. Chats mâles

vaccinés, enregistrés. Superbes bêtes. (819) 827-0829.

CANICHES Royal Standard, chiots très

rares, apricot, bleu et champagne, mâles et femelles, élevage maison, excellent tempérament, parents champions, tatoués, vermifugés, vaccinés, enregistrés. 1-226-7727, 7927, 8038.

CHEVAUX à vendre, pension cheaux

20 minutes du Pont Fermé, Beauharnois. 1-429-2115.

THE PET FARM

Avons chiots toutes races, pur sang, enregistrés à Cornwall. (613) 936-7970. Visa/M.C. acc. Ouv. 7 jrs.

VOUS CHERCHEZ

persan, pour accoupler votre femelle, un Shaded Silver vous attend. 598-9811.

■ Offres d'emploi 407

URGENT

Besoin, avec expérience seulement. Fendeurs, bûcherons, chauffeurs (avec flat bed) chauffeurs avec trailer, jobbers (avec pop Jack), avec transporteurs forestiers.

Pour info: Roi De La Bûche entre 8 et 16h. (514) 229-7615 1-800-363-5621

31-08-88

■ Offres d'emploi 407

PROJET LOTO

Vous pouvez faire \$250 / jour ou \$100 / d'extra/sem. En montrant aux gens à devenir des GAGNANTS GARANTIS à LA LOTO 6/49. Bilinguisme un atout. APPELÉ: 933-LOTO.

RECEPTIONNISTE

\$12.000 à \$13.000. Demandez directeur du Centre Entreprise Y.M.C.A. 866-0575.

VENDEURS AMBITIEUX

avec voiture. \$25.000 à \$75.000 par année. Faut voir car 646-6361.

■ Secteur Ventes 459

PROJET LOTO

Vous pouvez faire \$250 / jour ou \$100 / d'extra/sem. En montrant aux gens à devenir des GAGNANTS GARANTIS à LA LOTO 6/49. Bilinguisme un atout. APPELÉ: 933-LOTO.

RECEPTIONNISTE

\$12.000 à \$13.000. Demandez directeur du Centre Entreprise Y.M.C.A. 866-0575.

VENDEURS AMBITIEUX

avec voiture. \$25.000 à \$75.000 par année. Faut voir car 646-6361.

■ Secteur Ventes 459

PROJET LOTO

Vous pouvez faire \$250 / jour ou \$100 / d'extra/sem. En montrant aux gens à devenir des GAGNANTS GARANTIS à LA LOTO 6/49. Bilinguisme un atout. APPELÉ: 933-LOTO.

RECEPTIONNISTE

\$12.000 à \$13.000. Demandez directeur du Centre Entreprise Y.M.C.A. 866-0575.

VENDEURS AMBITIEUX

avec voiture. \$25.000 à \$75.000 par année. Faut voir car 646-6361.

■ Secteur Ventes 459

PROJET LOTO

Vous pouvez faire \$250 / jour ou \$100 / d'extra/sem. En montrant aux gens à devenir des GAGNANTS GARANTIS à LA LOTO 6/49. Bilinguisme un atout. APPELÉ: 933-LOTO.

RECEPTIONNISTE

\$12.000 à \$13.000. Demandez directeur du Centre Entreprise Y.M.C.A. 866-0575.

VENDEURS AMBITIEUX

avec voiture. \$25.000 à \$75.000 par année. Faut voir car 646-6361.

■ Postes cadres, et professionnels 451

DIRECTEUR DE SERVICES OU AVISEUR TECHNIQUE

avec 3 ans d'expérience. Pour concession nord-américaine.

Appelez: Manon Messier 467-1833 441867-R 304

1-8-88

■ Hospitalier, santé, médical 467

PHARMACIENS(NES)

Temps plein ou partiel, à St-Eustache. En pharmacie clinique ou en pharmacie grande surface. Disponible immédiatement. Bonnes conditions. Communiquez avec François Allard entre 8h et 17h. 472-3480.

■ Musiciens, artistes 479

SOSIES

d'artistes demandés. Bonne rémunération. Tel. (418) 529-1481.

■ Cours 510

MATHÉMATIQUES

Cours privés. 486-5207, laissez message sur répondeur.

■ Déménagement 551

A BAS PRIX, appelez PIERRE

Déménagement dans tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

DEMÉNAGEMENT, assurance, estimation gratuite

Prix fixe par téléphone. 525-3800.

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI ou PRESQUE

Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. Georges. 766-5314.

ETHNIQUES

déménagements à n'importe quelle heure, meilleurs prix en ville! R. Hewitt 367-1627.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC.

déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-3374.

PETITS à GROS DÉMÉNAGEMENTS

Vous pouvez aider. 385-4648.

■ Entretien, réparations, rénovation 559

PLANCHER 3 ÉTOILES

Finition plastique, varan et cristal. Prop. Chantal Barette. 679-5449.

AAA Peinture, plâtre, stucco

A prix modique. 526-2282.

BRIQUES SPÉCIALITÉ

réparation de joints de briques. Aussi pose de briques, bloc, pierre. M.D.G. CONSTRUCTION INC. 484-1102.

COOP

Groupe d'hommes de métier de la construction et accompagnés de journaliers expérimentés feront tous vos travaux à bas prix. Travaux garantis. Appelez Claude. 277-0491.

FAISONS réparations de brique, tirage

de joints et peintures, à bas prix, entretien de cuisines, à contrats. B & F Entretien. 526-1975.

JOHN AUSTIN ENRG.

Nettoyage de tapis et rembourrage, tentures et murs. Entretien général. Estimation gratuite. 931-3311.

LIBERAL MIRANDA,

Entrepreneur en sablage de planchers ("floor sanding"), fini cristallin/varan. Garanti. 272-0519.

NUMÉRO 1

Lavage de vitres, murs et plafonds ainsi que la peinture. Estimation gratuite. 647-1340.

PEINTURE et RENOVATION GÉNÉRALE. PRIX SPÉCIAUX POUR LE PROPRIÉTAIRE.

TIM POULOS 465-8332.

PLANCHER DEMERS

Vous venez de déménager, vos planchers ont besoin d'être refaits alors contactez-nous. Spécial août. 442-0731.

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE

Donnez vos travaux de peinture intérieure/extérieure à nos experts. Lavage de murs, plafonds et vitres. Tel. maintenant pour réservation au 462-0773. Meilleurs prix en ville.

RENOVATION GÉNÉRALE

Ménisier, peinture, balcons, 18 ans d'expérience. 725-6937.

RENNOVATION GÉNÉRALE

Aménagements de cuisine, menuiserie et finition, salle de bain et sous-sol, résidentiel et commercial. Estimation gratuite. 376-5814.

2758 à vendre

Prix spécial. PARC DE MAISONS MOBILES avec terre à développer situé à 20 minutes du pont-tunnel Louis-H. Lafontaine. Très très bon investissement.

RENDS Trans-Action

Multi-Services Inc. courtier Sylvie Bureau: 1-773-8424 1-8-88

■ Occasions d'affaires 591

INVESTISSEURS DEMANDÉS

Dans l'industrie internationale du bois de foyer, de \$100.000 à \$1 million. Pour de plus amples informations, téléphoner au 591-1172

01-08-88

■ Occasions d'affaires 591

trans-action

2758 à vendre. Prix spécial. PARC DE MAISONS MOBILES avec terre à développer situé à 20 minutes du pont-tunnel Louis-H. Lafontaine. Très très bon investissement.

RENDS Trans-Action

Multi-Services Inc. courtier Sylvie Bureau: 1-773-8424 1-8-88

■ Occasions d'affaires 591

INVESTISSEURS DEMANDÉS

Dans l'industrie internationale du bois de foyer, de \$100.000 à \$1 million. Pour de plus amples informations, téléphoner au 591-1172

01-08-88

■ Occasions d'affaires 591

trans-action

2758 à vendre. Prix spécial. PARC DE MAISONS MOBILES avec terre à développer situé à 20 minutes du pont-tunnel Louis-H. Lafontaine. Très très bon investissement.

RENDS Trans-Action

Multi-Services Inc. courtier Sylvie Bureau: 1-773-8424 1-8-88

■ Occasions d'affaires 591

INVESTISSEURS DEMANDÉS

Dans l'industrie internationale du bois de foyer, de \$100.000 à \$1 million. Pour de plus amples informations, téléphoner au 591-1172

01-08-88

■ Occasions d'affaires 591

trans-action

2758 à vendre. Prix spécial. PARC DE MAISONS MOBILES avec terre à développer situé à 20 minutes du pont-tunnel Louis-H. Lafontaine. Très très bon investissement.

RENDS Trans-Action

Multi-Services Inc. courtier Sylvie Bureau: 1-773-8424 1-8-88

■ Occasions d'affaires 591

INVESTISSEURS DEMANDÉS

Dans l'industrie internationale du bois de foyer, de \$100.000 à \$1 million. Pour de plus amples informations, téléphoner au 591-1172

01-08-88

■ Occasions d'affaires 591

trans-action

2758 à vendre. Prix spécial. PARC DE MAISONS MOBILES avec terre à développer situé à 20 minutes du pont-tunnel Louis-H. Lafontaine. Très très bon investissement.

RENDS Trans-Action

Multi-Services Inc. courtier Sylvie Bureau: 1-773-8424 1-8-88

■ Occasions d'affaires 591

INVESTISSEURS DEMANDÉS

Dans l'industrie internationale du bois de foyer, de \$100.000 à \$1 million. Pour de plus amples informations, téléphoner au 591-1172

01-08-88

■ Entretien, réparations, rénovation 559

SPECIALISTE travaux de ciment, fissures de fondation, pierre, brique, pavé-unis, silicone, stucco, asphalte. Estimation gratuite. 489-1693, 489-5988. J. Salvati.

■ Voyages 563

♦♦ MONTREAL NEW-YORK ♦♦

Chaque vendredi en autobus. 10 j/s à l'avance. \$49, régulier \$65. 279-7779.

■ Sociétés, sports, loisirs 565

ECOLE DE VOILE SANSOUCY

Cours spécialisés sur catamaran, location, vente, mouillage. 472-8042.

■ Lavage, nettoyage 567

J.C. DESILETS ENR.

LAVAGE VITRES — MURS — PLAFONDS. Faisons aussi peinture intérieur, extérieur. Résidentiel — Commercial — Industriel. 933-7965 4-8-88

■ Lavage, nettoyage 567

ENTRETIEN GÉNÉRAL de bureau et maison, etc.

Beaucoup d'expérience. Tel. 1-773-5494. Doris.

POUVOIR À LA POMPE ?

EN CAMPAGNE électorale, il y a trois ans, les libéraux promettaient d'éliminer la surtaxe sur l'essence (la fameuse taxe-ascenseur de Jacques Parizeau) dans les régions dites périphériques. Dès décembre 85, le nouveau gouvernement tenait parole. Mais il a fallu des mois avant que les consommateurs concernés s'en ressentent. Les pétrolières et, dans une moindre mesure, les détaillants empochaient une bonne partie des rabais prévus par le gouvernement.

Avec des variantes, l'histoire, qui n'était pas nouvelle, continua de se répéter, au détriment des consommateurs. Au printemps 87, le ministre responsable menace de créer une régie de contrôle pour forcer les pétrolières à réduire les prix. Exhibant ses muscles, M. John Ciaccia fixe, pour trois mois, le prix maximum à la pompe. Ce geste salutaire permit enfin aux consommateurs en cause de récupérer, d'épargner plutôt, de précieux dollars versés en trop à des entreprises géantes, trop voraces et soumises à une concurrence défective.

Septembre venu, au lieu de mettre sa menace à exécution, le gouvernement accoucha d'un tigre de papier que son prédécesseur, pas plus courageux, avait dans ses cartons depuis 1984 : un quelconque organisme de surveillance et d'information qui, par un effet magique, inciterait les consommateurs à suppléer aux carences étatiques. Sous le nom évocateur de BIPE (Bureau d'inspection des prix de l'essence) le gouvernement se donnait le mandat d'enquêter sur l'évolution des prix de l'essence — toujours en régions périphériques — et de les rendre publics. Ainsi, croyait-on naïvement, des consommateurs bien informés feraient pression aux bons endroits et — la crainte étant le commencement de la sagesse — pétrolières et détaillants seraient plus respectueux de leurs clients « éloignés ».

Le projet était original et ingénieux, certes, mais par trop timoré et complaisant. Car les entreprises pouvaient, de toute évidence, jouer comme bon leur semble avec le prix à la pompe, tout en se pliant à un simulacre de concurrence. Au surplus, au lieu d'exercer son droit de regard sur l'ensemble du marché, Québec limitait son examen aux régions périphériques, les plus touchées il est vrai (Saguenay-Lac-St-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Bas-St-Laurent-Gaspésie).

En décembre, en modifiant la loi sur les produits pétroliers (loi 93), le gouvernement consacrait son rôle relatif à la surveillance des prix de l'essence et quant au contrôle des prix de vente, lorsque l'intérêt public l'exige. En même temps, le BIPE lance un bulletin mensuel, censé être le fer de lance de son offensive. Mais il est si discret, Es-

sence Express (c'est le nom du bulletin), qu'il a les allures d'un message confidentiel, réservé à des initiés.

Sa lecture est pourtant révélatrice, même au profane qui a peine à s'y retrouver dans les arguties des pétrolières. Ainsi, en avril, les faits saillants étaient ainsi titrés : baisse du prix du brut — hausse des taxes fédérales — stabilité des prix à la pompe par rapport au mois précédent. Toute l'histoire de l'illusoire pouvoir du consommateur à la pompe est là. Elle se poursuit en mai, implacable : diminution des coûts du pétrole brut — faible variation des prix à la pompe. Et encore en juin, même conclusion : stabilité des prix à la pompe. « De façon générale, écrit pudiquement le BIPE, les prix à la pompe ne reflètent que partiellement la baisse observée au niveau du coût des approvisionnements. » Qu'en termes gentils ces choses graves sont dites !

En clair, cela veut dire que les consommateurs québécois paient trop cher leur essence : jusqu'à 2,5 cents le litre, et pas seulement dans les régions « sous observation » gouvernementale. Le ministre fait part de son intention de demander aux pétrolières de justifier ce qui semble injustifiable : même en tenant compte de la hausse de la taxe fédérale, le prix de l'essence baisse moins vite que celui du pétrole brut. De façon manifeste, cette timidité cadre mal avec les rododromontades ministérielles de l'an dernier. À la lumière des faits relevés par ses propres experts, Québec ne peut plus se contenter de présumer de la bonne volonté des entreprises en cause. Objurgations et suppliques ne suffisent pas.

Le gouvernement doit exercer pleinement les pouvoirs que la loi lui donne désormais. Il a le choix des moyens. Il y aurait lieu, par exemple, de réactiver le projet de régie, qui fait périodiquement surface, comme une variante de l'épée de Damoclès. Quant au gouvernement fédéral, il pourrait clarifier le mandat de Pétro-Canada, pour en faire le véritable « catalyseur de la concurrence », selon le terme de M. Philip Edmiston. C'est probablement un vœu utopique de l'inépuisable animateur de l'APA (Association pour la protection des automobilistes) et maintenant candidat fédéral du NPD. Mais il a raison de s'en faire un cheval de bataille et de rappeler les promesses oubliées.

Chose certaine, le BIPE de M. John Ciaccia est un tigre de papier qui n'incommode nullement les multinationales, y compris Pétro-Canada. Il est grand temps qu'elles apprennent à partager le pouvoir à la pompe. Québec et Ottawa en ont-ils le courage? On peut en douter, hélas.

— GILLES LESAGE

pour cent dans un contrat de trois ans rétroactif au mois de novembre 1987. Cet accord a été rejeté par les assemblées générales.

À la veille du déclenchement de la grève, le 24 juin très exactement, les parties tenaient une nouvelle séance de négociation. Les porte-parole syndicaux, échaudés par le désaveu de leurs membres, remettaient en question neuf points de l'entente conclue quelques jours plus tôt — depuis les salaires jusqu'aux avantages sociaux, en passant par le régime de retraite, la limitation du temps partiel et de la sous-traitance, la procédure de mutation, et le reste.

Dans un effort ultime pour conjurer une menace qui était imminente, la partie patronale a déposé une nouvelle proposition comportant, entre autres, un montant forfaitaire variant de \$ 2,600 à \$1,300 qui, sans être intégré aux échelles, s'ajouterait aux salaires sous forme de quatre versements étalés pendant la durée de la convention.

Cette rencontre fut un échec.

Depuis ce temps, le contact est rompu. Les négociateurs syndicaux pressés par leurs membres restent coi, tandis que les négociateurs patronaux, compte tenu de l'état d'esprit qui règne chez les grévistes, hésitent à en jeter plus dans la corbeille par crainte d'essuyer un nouveau refus.

Oui vraiment, la ligne est bel et bien coupée.

Dans cette guerre de tranchées, les parties ne peuvent compter que sur un seul allié : le temps. De quel bord se rangera-t-il ?

— JEAN FRANCOEUR

15.000 membres recrutés au sein de la direction et des syndicats de Radio-Canada, parmi les adhérents de l'Union des artistes — s'est même engagée dans un véritable blitz auprès des principaux ministres fédéraux. Un blitz mené dans la plus grande discrétion et auquel ne s'est pas associé le groupement anglophone constitué à Toronto (The Friends of Public Broadcasting), contrairement à ce qu'avaient tenté d'accréditer certaines sources.

Le travail de persuasion a donc porté fruit. C'est d'ailleurs un rare cas de succès de lobbying où il a suffi d'à peine trois semaines pour convaincre le gouvernement de la nécessité de faire adopter, tambour battant, un projet de loi que rien ne destinait à un cheminement aussi rapide. Chercheurs de science politique et spécialistes de l'étude des techniques de pression parlementaire seront sans doute bien avisés de jeter un coup d'oeil sur ce coup de maître.

À la reprise des travaux parlementaires, les partis d'Opposition n'auront aucune excuse pour retarder l'examen, par le comité législatif ad hoc, de ce projet de loi. À la lumière des travaux poursuivis depuis près de deux ans par le Comité permanent sur la culture et les communications, l'étude du projet de loi ne soulève pas de difficultés insurmontables. Il ne s'agit pas de bâcler cet examen critique. Le projet comporte certaines déficiences, quelques aspects inquiétants — déjà signalés dans cette page. Mais l'entreprise ne devrait pas exiger d'interminables sessions de la part des membres du comité. D'où le mince, le tenu espoir de voir l'actuel Parlement adopter une législation qui placera enfin à l'heure de cette fin de siècle le système canadien de radiotélédiffusion.

La salive aurait un rôle protecteur contre le sida

WASHINGTON, (Reuter) — La salive humaine pourrait jouer un rôle protecteur contre le virus du sida, ont révélé hier des chercheurs de l'Université de Californie.

Fox et son équipe ont prélevé des échantillons de salive provenant de trois hommes en bonne santé et n'ayant eu aucune



Reprise (le mercredi 11 mai, 1988)

LETTRES AU DEVOIR

■ Frustration ?

IL EST plus préjudiciable pour la sécurité sur nos routes et plus dangereux pour autrui, de posséder un véhicule stationné dans une cour mais non immatriculé, que de rouler à 160 km/h sur l'autoroute ! C'est du moins l'absurde conclusion qui s'impose quand on compare les amendes qui sont données dans les deux cas.

J'ai reçu, par la police de Saint-Hubert, une amende de \$ 200 pour ma vieille voiture qui était à vendre, sur un terrain privé. Elle n'avait pas l'auto-collant 1988. L'amende pour conduire à 160 km/h sur l'autoroute est de \$ 145.

Comment expliquer un tel phénomène ? Je conçois très bien que le fait de rouler avec un véhicule non immatriculé soit une infraction (l'assurance « Payette » est comprise dans le droit d'immatriculation). Toutefois, \$ 100 serait bien suffisant et ce devrait être de moitié pour un véhicule qui ne fonctionne pas, sur un terrain privé. D'ailleurs le code de la route, article 519.36, indique une amende de \$ 100 à \$ 200 pour cette infraction.

Se pourrait-il que le fait qu'une telle infraction soit commise à l'endroit des fonctionnaires (par rapport aux autres infractions qui sont plutôt à l'endroit de nos confrères automobilistes) ait quelque chose à faire là-dedans ?

— BENOÎT ST-JEAN
Montréal, le 26 juillet.

■ Hypothèse

LES ANGLOPHONES sortent du Québec à un rythme de 2,5 % par an, mais l'anglais progresse quand même. Ce sont les immigrants qui choisissent la langue anglaise. Souvent aussi on se fait servir en anglais à Montréal.

Voulons-nous encore parler français « à l'aise » (ce qui n'est pas toujours possible aujourd'hui) dans 20 ans ? Si la réponse est non, nous n'avons qu'à laisser la situation actuelle progresser.

Si la réponse est oui, alors il faut faire quelque chose. Voici une hypothèse de règlement. On demande, minimalement, que la langue pour aborder la clientèle dans les différents services soit le français. Le gouvernement peut-il le faire ?

Quant aux immigrants, une condition ajoutée à la loi sur l'immigration : pour qu'un immigrant soit admis au Québec, il doit s'engager à apprendre le français. À lui de choisir. Il le sait d'avance. C'est du bon jeu. Une vérification ne serait pas difficile.

La progression de l'anglais serait arrêtée. On ne toucherait pas au reste du Canada et on réglerait un problème majeur au Québec.

Quant à l'affichage, on pourrait

faire un zonage (de quartiers ?). Où il y a majorité francophone, l'affichage est unilingue français. Dans les quartiers à majorité anglophone (on peut se demander comment il se fait qu'en 300 ans, ils ne savent pas lire une affiche en français), il pourrait y avoir affichage bilingue avec priorité du français. Ces zones, de par la loi, ne pourraient progresser. Et l'immigrant apprenant le français, logiquement ces zones diminueraient.

J'espère que je ne les humilie pas trop en écrivant ce texte.

— YVON HUARD
Montréal, le 25 juillet.

■ L'Exposé Degas

LE MUSÉE des beaux-arts du Canada inaugure sa première saison bien maladroitement.

Dès l'achat des billets d'entrée, on peut constater, encore une fois, à quel point les institutions fédérales portent une attention toute particulière à la langue française. On lit sur le ticket « L'EXPOSE DEGAS » en guise de traduction pour « DEGAS EXHIBIT ».

Comment comprendre que cette erreur grossière se soit produite surtout lorsque l'on songe à l'importance tant nationale qu'internationale que revêt cette exposition.

— FRANCE HOULE
Montréal, le 25 juillet.

■ À Port-Cartier

Lettre à M. Jean-Claude Bernheim, Office des droits des détenus

EN DATE du 21 juillet, les médias diffusaient à nouveau vos propos intempestifs et pour le moins outranciers concernant le pénitencier de Port-Cartier.

J'ai toujours trouvé suspect l'acharnement qu'ont mis plusieurs personnes à combattre l'implantation de cet établissement sur la Côte-Nord, alors qu'il s'est construit plusieurs autres prisons au Canada et dans des régions au moins aussi éloignées de Montréal sans que l'on s'en scandalise.

Après avoir pendant des décennies contribué à garnir les coffres de l'État avec nos impôts et vu nos détenus être exilés aux quatre coins du pays, il est grand temps que la Côte-Nord soit traitée avec plus d'égards.

Votre dernière sortie manquait autant de mesure et d'honnêteté intellectuelle que les précédentes. Contrairement à ce que vous affirmiez, les détenus de Port-Cartier pourront bénéficier des services de plusieurs avocats aussi qualifiés que ceux de la grande ville.

Le Barreau de la Côte-Nord est de taille modeste certes mais malgré son jeune âge, il renferme plusieurs avocats d'expérience qui ont su, au fil des années, apprendre à se débrouiller fort bien devant les tribunaux. Bien qu'ils n'ont pas tous eu le privilège de naître à Montréal ils ont su se tailler une réputation enviable et gagner l'estime des justiciables détenus ou non, de la magistrature et de la population en général.

Quant aux visites dont les détenus seraient privés, vous sem-

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

blez ignorer le fait que très peu d'entre eux, même dans les grands centres, maintiennent des contacts avec leurs proches. La réinsertion sociale, le recyclage et la réhabilitation n'est pas l'apanage des seuls Montréalais.

Les voyages forment la jeunesse, dit-on ! Je vous incite fortement à ouvrir vos horizons, à enlever vos oeillères, à vous débarrasser de vos complexes de métropolitain et à cesser de prendre la population de la Côte-Nord et du Canada pour des imbéciles.

Notre système carcéral est à repenser ? Peut-être. Même en fermant Port-Cartier vous n'auriez rien réglé...

— Me RAYMOND NEPVEU
Sept-Iles, le 22 juillet.

■ Même mesure

HANS Marotte a agi de façon illégale pour faire connaître son point de vue. C'est du moins ce qu'on lui reproche. Mais qu'en est-il au juste si on se place dans le contexte socio-légal des faits ?

M. Marotte veut justement qu'on respecte la loi, la loi 101 (il faudrait être aveugle pour ne pas voir qu'elle est bâfoyée de façon indécente).

Ceux à qui il s'attaque ne respectent pas la loi. Les organismes qui les supportent ne la respectent pas non plus. Alliance Québec triche en donnant des reçus pour l'impôt, alors qu'elle n'en a pas le droit.

Ceux qui ont contesté la loi 101 ont même pu être financés en douceur par le ministère public, pour payer leurs frais juridiques.

Mais, quand on prend un jeune qui fait un geste symbolique, on lui tombe dessus. A-t-il enfreint la loi plus que les autres ? Qu'on le juge avec la même mesure !

Notre premier ministre n'a-t-il pas encouragé les militants à briser la paix sociale ? Il a dit qu'il agirait de façon à préserver la paix sociale, (sans parler de la valeur de la cause en jeu). Quand nos politiciens sont si incolores, inodores et sans saveur peut-on blâmer une jeunesse de vouloir exprimer sa frustration ?

C'est nous tous qu'on devrait blâmer, amorphes qui regardons passer le train et acceptons un tel état de chose de la part de nos dirigeants !

Supportons donc ce jeune pour au moins, si c'est possible, lui donner la même chance que ses opposants devant les tribunaux.

— ANDRÉ GIL
Montréal, le 23 juillet.

Radio et télé: nouveau report

LES CHANCES de voir le système canadien de radiodiffusion bénéficier cette année d'une nouvelle législation se sont subitement amoindries cette semaine. En l'absence de consensus, le comité législatif, responsable de l'examen détaillé du projet de loi sur la réforme de la radiodiffusion, ne commencera ses travaux qu'après le retour des parlementaires à Ottawa, le 10 août. Devant les rumeurs d'élections et à la suite des manoeuvres engagées par le leader du parti libéral en vue de forcer le gouvernement à précipiter le déclenchement de ce scrutin, il restera — s'il en reste ! — fort peu de temps pour scruter un texte important. Dommage...

Après avoir parrainé, en deuxième lecture, « son » projet de loi, Mme Flora MacDonald, ministre des Communications, avait espéré accélérer le processus législatif dans l'espoir d'en achever avant la dissolution du Parlement. Il a fallu un certain nombre de jours pour composer le comité législatif responsable, conformément à la réforme de procédure de 1985, de l'étude, article par article du texte, qui propose une remise à jour de la législation canadienne en matière de radiotélédiffusion. Au moment de convoquer la première session de travail du comité, l'opposition libérale a signifié son refus de brusquer les choses.

Les parlementaires semblent avoir été pris au dépourvu par la décision du gouvernement d'inscrire ce projet de loi au premier rang de ses priorités législatives. Personne n'avait osé parier sur les chances de le voir franchir les diverses étapes législatives avant les prochaines élections. Dans le monde des communications, on se résignait à devoir continuer à vivre sous l'ancien régime,

malgré les espoirs suscités par le rapport du groupe de travail Sauvageau-Caplan. D'où l'effet de totale surprise lorsque Mme MacDonald est revenue en Chambre, il y a une dizaine de jours, pour demander la constitution d'un comité législatif qui se chargerait de l'étude de son texte juridique.

BLOC-NOTES
PAUL-ANDRÉ COMEAU

À Radio-Canada et à la direction des entreprises engagées dans le secteur de la radiodiffusion, on a subitement été obligé d'accélérer l'examen du projet de loi dans ses dimensions concrètes et ses conséquences éventuelles. Dès le dépôt du projet de loi, le conseil d'administration de Radio-Canada avait d'ailleurs demandé à la direction de la société une étude détaillée dans l'espoir de formuler des réactions et critiques pertinentes. Mais on est demeuré avaré de commentaires publics depuis lors.

À vrai dire, les réactions ont été plutôt clairessemées, même si les éditorialistes des grands quotidiens du pays ont favorablement salué le projet de loi de Mme MacDonald. C'est vraisemblablement au Québec que se sont articulées les démarches les plus concrètes en vue de forcer le gouvernement à ne pas laisser mourir au feuillet le projet de loi en question.

La Coalition de défense des services français de Radio-Canada —

DES IDEES, DES EVENEMENTS

Quand le Roi Éclipse s'exprime...

Comme les Bourbons, les libéraux fédéraux n'ont rien oublié ; ils n'ont rien appris non plus

L'ACTUALITE SOLANGE CHAPUT ROLLAND

LES DESCENDANTS du grand Roi Soleil de France ne se recrutent probablement pas dans la généalogie du Très Honorable John Turner, le roi que les siens cherchent à éclipser à chaque fois que l'un de ses sujets souffre d'envie, d'ambitions décuplées ou tout simplement de dépit. Cette fois, la tactique du chantage, via un Sénat contrôlé entièrement par l'ex-Premier ministre libéral qui avait tout mis en place, et probablement durant des mois, pour compromettre son successeur, risque de réussir. Mais en faisant éclater ce qui reste de démocratie dans le parterre fédéral du Canada.

Il existe une différence essentielle entre posséder la majorité des voix dans un Sénat fortement libéral, les appointés et les désappointés de M. Trudeau, et la moralité pour ne pas écrire la légitimité des voix, ce que les sénateurs libéraux ne posséderont jamais, pas plus d'ailleurs que les sénateurs conservateurs, s'ils détenaient un jour la puissance de leur vis-à-vis dans la Chambre rouge, qui porte décidément fort bien son nom.

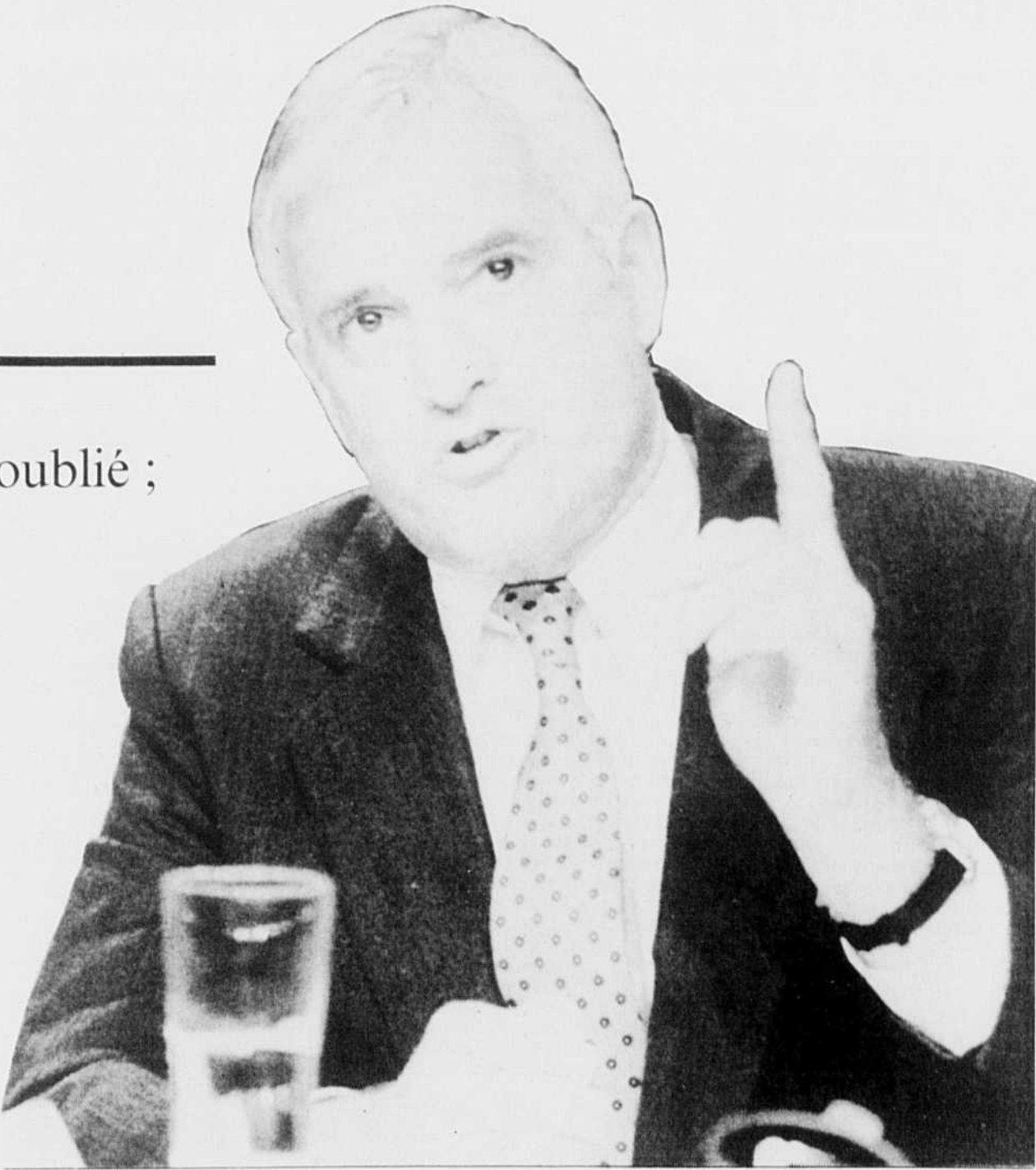
Qu'il se trouve des avocats, des constitutionnalistes, et de simples citoyens respectueux de nos institutions pour approuver un chantage de cette nature, voilà qui ne cessera jamais de m'étonner. Le gouvernement Mulroney est plus que majoritaire; jusqu'ici, même si certains

sondages d'humeurs variées le montrent un jour à la hausse dans notre affection, le lendemain à la baisse dans nos prédictions, ce gouvernement a réussi un Traité dont le Québec entre autres provinces ne peut que se féliciter. Il a été au bout de la réconciliation nationale que plusieurs citoyens du pays souhaitaient rétablir entre leurs régions et le gouvernement central. Son autorité n'a pas été contestée; ce qui le fut ici et là, c'est avant tout la manière dont certaines législations, actions et réactions ont été articulées.

Il appartient au Premier ministre, et seulement à lui, après avoir pris conseil de ses ministres, du Conseil privé et de ses conseillers, de déclencher des élections générales et d'en décider la date. Renversons la vapeur; j'aimerais voir et surtout entendre les cris indignés d'un gouvernement libéral fédéral, si un jour un Sénat conservateur, à travers le chef de l'opposition, décidait de tenir une élection par-dessus la tête d'une législation dûment approuvée par les membres élus de ce gouvernement.

Télévision, radio, micros et caméras, articles et éditoriaux pousseraient les hauts cris devant pareil outrage à la démocratie. Or l'outrage est en vigueur et qui plus est, plusieurs Québécois, députés loyaux de M. Turner mais peut-être surtout de MM. Trudeau-Chrétien-Davey-Lalonde et cie, applaudissent une erreur constitutionnelle de taille, qui se tournera contre le Québec dont ce mini French Power se dit le porte-parole.

Nous ne savons pas encore si les accords du lac Meech seront approu-



vés et unanimement par eux tous, ou s'ils les appuieront du bout des lèvres, applaudissant ouvertement et secrètement les incroyables injures de M. Trudeau qui leur ordonne, par sénateurs libéraux interposés, de jeter ces accords dans « les poubelles ». Voici maintenant que ce sont nos us et coutumes, nos conventions et le respect des traditions du parlementarisme britannique qui sont mises en question par la décision de torpiller le Traité de libre-échange avec les États-Unis, en tordant le bras au Premier ministre Mulroney pour lui imposer une élection dont il

est seul à pouvoir décider de la tenue, de la teneur, et de l'heure.

Mais qui donc en fait est le chef de l'opposition, à ce moment de l'histoire politique fédérale ? John Turner, ou ceux et celles qui se réconcilient à lui, le crucifient le lendemain, se rallient à son leadership un jour plus tard pour le contester le mois suivant. À qui fera-t-on croire que cette forme de patronage à laquelle vient d'avoir recours John Turner est de son cru ? Qui serait encore capable de croire qu'il n'est pas l'exécuteur des basses oeuvres de ses amis et adversaires qui trichent

avec la démocratie tout en se disant, sans doute, que si Turner se pendait avec la corde qui lui est tendue, le dommage ne serait pas irréparable.

Mais quand on se souvient de l'habitude de M. Trudeau de nous servir sa version de la démocratie politique à toutes les sauces fédérales, il nous est difficile de ne pas flairer quelque chose derrière cette tactique de confier aux sénateurs libéraux le soin de faire culbuter le gouvernement Mulroney. Il est même permis de sursumer. Est-ce que la démocratie serait uniquement de bonne santé lorsqu'elle sert une majorité libérale de

non-élus, ou si elle ne devrait pas interdire à ces non-élus de plonger dans une situation dont vraisemblablement ils seraient les premières victimes.

Même l'adolescent de treize ans sait dans ses trippes que si ses camarades l'éisent président de sa classe, les copains, amis ou bagarreurs de la classe suivante, ne peuvent inverser ses responsabilités. John Turner a été Premier ministre du Canada; s'il s'autorise à bafouer de façon outrancière nos conventions démocratiques, il aura été battu en 1984 et le sera encore sûrement en 1988 ou 1989 pour de bonnes raisons. Et je ne suis pas autrement fier d'écrire cette observation, estimant que cet homme courageux et combien plus digne que la plupart des membres de son équipe, aurait dû recevoir de meilleurs conseils de ceux qui l'encourageaient à tisser lui-même la corde pour ligoter notre démocratie politique.

Et quand le Globe and Mail écrit en éditorial, le 25 juillet, Like the Bourbons, the Liberals have forgotten nothing and learned nothing, la remarque est cinglante, mais hélas elle reflète une vérité encore plus cinglante. Seulement, il faudrait que nos pontifes, nos moralisateurs, et ceux et celles qui invoquent constamment la vitalité de la démocratie canadienne retrouvent le courage de protester quand celle-ci est flouée depuis le parquet de la Chambre des communes.

Si je suis demeurée, malgré des tentations inévitables, attachée à ce pays, c'est d'abord et avant tout parce que si un pays autorise une élection provinciale et un référendum ouverts et libres sur la possibilité de le démembrer, il me paraît assez noble pour y demeurer reliée même si l'amour et la loyauté dans le cas Québec-Canada, furent plus d'une fois, à sens unique.

Mais si la démocratie parlementaire et constitutionnelle est désormais mise en berne par un parti politique qui a fait grand éclat de sa Charte des droits et des libertés, si ce même John Turner a accepté la loi sur les Mesures de guerre pour sauvegarder une démocratie sensément attaquée par des guerrilleros non existants à nos frontières, et si le Sénat, non dans son intérêt mais dans sa majorité libérale devient délibérément chef de l'opposition afin de combler les ambitions guillotinées d'Allan McEachan, alors je me sens lésée dans tout ce que j'ai cru; le respect des citoyens pour leurs propres libertés constitutionnelles et politiques.

Non, en effet, les libéraux du Canada n'ont rien appris de ce que leurs leaders ont essayé de nous enseigner durant tant et tant d'années !

PROFESSION : AIGUILLEUR DES MOTS

BILLET

MONA MIKHAIL

À TOI qui me succèdes sur cette chaise grinçante, dans ce bureau sans air au fond d'un couloir gris, je veux dire qu'il n'y a rien de plus beau que la traduction spécialisée, ni rien de plus utile à l'avancement du monde que les routes et les transports. Puisque tu as la chance d'exercer la première dans le domaine si vaste et vivant des derniers, laisse-moi te donner un petit aperçu des joies intellectuelles que tu goûteras ici et de ce que tu vas faire demain dans cette galère...

Aussi vrai que la rue est à tout le monde, le registre des routes et des transports dessert tous les domaines et toutes les disciplines. Parce qu'il exprime sous ses moindres aspects le mouvement, notion essentielle inhérente à la vie, il a ses entrées dans l'aristocratie linguistique et dans le prolétariat des mots quotidiens.

Ne parle-t-on pas des moteurs du progrès, des grandes voies de l'avenir, du glissant et défiant

virage technologique ?

L'écrivain, à sa table, connaît l'embourbement. Il cherche le détour, le raccourci de style, mais sa plume est en panne, son cerveau dans l'impasse. Simple incident de parcours, heureusement. Ainsi, il y a des jours où tout est au point mort et d'autres, en revanche, où « ça roule » à pleins gaz ! Enfin, que serait sans les mots la fière pensée humaine ? N'est-ce pas avec raison qu'on les nomme véhicules, ces légions indociles qui nous narguent et nous trompent, faute d'être conduites au gré de leur bonnet ?

D'autre part, la route est associée à des notions sérieuses comme le travail et l'apprentissage (« la route est longue ») et à des valeurs respectées comme l'expérience (« c'est un vieux routier »). Et puis, il ne sera pas dit que les transports manquent d'actualité; on pourrait même parler de succès fracassants : avions écrasés, détournés, plastiqués, déraillements première classe, bateaux coulés et autres merveilles.

En vérité, je te le dis : la vertu première de l'aiguilleur de mots réside ici dans son aptitude à remplir des fonctions tout temps et

tout terrain. Aux commandes de sa plume, tour à tour bulldozer, hélicoptère, bicyclette, trotinette, amphibie, fusée, chasseur et planeur; il devient à la fois ingénieur-explorateur, arpenteur-géomètre, cantonnier-terrassier, agent de liaison et de circulation (non, pas agent double !), chef d'escadron, planteur de panneaux, commis-livreur et j'en passe. Pour faire du bon travail, il a toutes les licences, c'est-à-dire un permis de conduire universel (sol-air-mer). Selon divers besoins, il est donc aussi — sauf le dimanche — chauffeur de taxi, de camion, d'autobus; pilote d'essai, de course et de guerre.

Au reste, bien que jouissant de si grands privilèges, il demeure un exécutant qui devra justifier le choix de ses manœuvres et plaider ferme en maintes occasions. Cela suppose, bien sûr, une parfaite connaissance des codes, soit les lois du bon usage dans les langues de travail, les règles de l'étiquette administrative, les techniques de l'accrochage publicitaire, le mode d'emploi de l'outil informatique et, enfin, que dis-je ? d'abord : l'art de traiter avec ses semblables. Ainsi armé, il passera la

frontière anglo-française et veillera à ce que ses mots, en règle avec la grammaire, livrent fidèlement leurs messages, marchandise sacro-sainte dont une partie souvent « tombe à la traduction ».

Quand tu auras passé cent six fois cette frontière, les douaniers finiront par te laisser en paix.

La paix est loin, pourtant, de ce petit bureau où se livrent en silence tant de luttes ignorées; où deux grandes langues dressées, les deux poings sur les hanches, se tirent la langue avant de se prendre aux cheveux. On se fait cependant quelques civilités : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! » « After you, messieurs les Français. »

Et c'est ainsi, mon frère, tous les jours de l'année.

Sur la route également, pour mieux se démarquer, nos deux antagonistes se font la nique de loin : le français roule à gauche, l'anglais conduit à droite. Cette distance est d'ailleurs fort bien illustrée par les expressions *langue de départ* et *langue d'arrivée*. Il y a de l'une à l'autre un chemin de succès comparable au labeur d'un casseur de cailloux. Quant au brave traducteur qui veut faire son

travail, il doit, malgré ses dents, traduire en marche arrière. Eh oui, c'est la syntaxe !

Que ces tortillements, inventés à dessein d'éconduire les novices, ne t'abusent pas toutefois, car on exigera de toi que d'honnêtes phrases à sens unique. Pas de routes en lacet, pas d'épingles à cheveux, point de ronds-points sournois où l'on fait la toupie. Du direct tout droit, du direct et rien d'autre. Tu me suis ?

Chaque texte à traduire est un projet de route, une maquette complète découpée en tronçons (paragraphe), reliés par des ponts (transitions), avec accotements (marges), signalisation (ponctuation) et véhicules à plaque anglaise. Après le point final, souviens-toi de ceci : plus ton contrôle est sévère, moins tu auras affaire au stylo-compresseur de la révision.

Tu tords de la narine ? Eh bien, mettons les choses au clair dans l'objectivité. Techniquement parlant, un texte est révisé au même titre qu'un avion ou une voiture de métro, afin de détecter l'erreur toujours possible et de serrer au besoin les boulons un peu lâches (non pas de serrer la vis à

l'ingénieur !). Il s'agit donc surtout d'un contrôle de sûreté auquel logique et prudence souscrivent élégamment. Le réviseur se fait alors police routière. Il arrête les mots qui vont à contresens, démele l'embouteillage où la pensée s'étrangle, relève les infractions au code du bon usage et ramène les coupables au poste par le col. Il veille aussi de près à la ponctuation.

La ponctuation ! Dire que certains écrivains ont cru pouvoir s'en affranchir ! Autant parler de la circulation libérée de cet inutile fatras de conseils maternels appelé sécurité routière ! Imagine les belles collisions aux carrefours sans feux, les gracieux dérapages dans les tournants serrés, les grands carambolages et les grands requiem. Tant de vies sacrifiées, faute de virgules...

Que Saint-Christophe l'inspire et qu'il te garde de l'orgueil professionnel comme de l'alcool au volant. Cela brouille la vision, obscurcit le jugement et vous jette illico dans le fossé de l'erreur. La limite permise est de 0.08 mg. Au-delà, propos d'ivrogne.

À toi le dit, maintenant. Bonne route et bon vent.

Une chronique qui viole les règles les plus élémentaires du métier

RÉPLIQUE

GILLES RHÉAUME

L'auteur est chef du Parti indépendantiste (PI).

JE MENTIRAIS si je prétendais que le fond de la pensée de M. Jean-V. Dufresne, dont on peut retrouver un écho dans sa chronique du 23 juillet dernier, m'était inconnu. Depuis plusieurs années déjà, sa réputation n'est plus à faire; ce texte n'est venu, à mon avis, que la confirmer.

Je considère aussi que la liberté de presse, comme celle qui garantit la circulation des idées, doit être à la base de toute vie démocratique. Toutefois, mes professeurs de journalisme, tant à l'Institut des communications d'Ottawa qu'à l'École supérieure du journalisme à Paris, enseignaient tous, et cela sans exception, que jamais l'émotion, quelle que soit sa légitimité, ne doit l'emporter sur les considérations d'ordre factuel qui doivent être, en toutes circonstances, les assises de la profession. Voilà la base du métier ! Voilà l'abc qui doit être respecté depuis le journal de quartier jusqu'au plus grand magazine. De toute évidence, le chroni-

queur dont il est ici question a violé les règles les plus élémentaires de son métier.

Monsieur Dufresne a le droit le plus strict d'être en total désaccord avec mes opinions, mes convictions ou encore mes motivations. Il a aussi le droit d'être contre l'existence du PI. Il a le droit et le devoir d'en donner les raisons, les vraies naturellement... Mais un article ne peut être l'occasion d'un règlement de comptes. Nous ne sommes plus dans les années 40. Il existe des organismes dont la mission est précisément de voir au respect des individus dont il est question dans les médias d'information. Mais, trêve d'introduction, tout le monde sait cela, en principe... Venons-en au jugement porté par le journaliste sur le Parti indépendantiste. Quant à ses propos touchant directement ma personne, ce n'est pas ici que j'en traiterais, mais dans un autre contexte.

« ... une faction politique aussi butée, étroite et indéfectiblement ignorante de la réalité montréalaise que le Parti indépendantiste de M. Gilles Rhéaume. » L'utilisation des dictionnaires est toujours recommandée lorsqu'on écrit. Le dictionnaire est au journaliste ce que le marteau est au charpentier. Une faction, selon le Littré, est un « parti remuant et séditionnel dans un État,



Gilles Rhéaume

dans un corps ». Le PI n'a rien de séditionnel. Nous existons officiellement, en vertu de la loi électorale du Québec. Nous voulons faire l'indépendance de notre pays, dès que nous serons majoritaires à l'Assemblée nationale. Nous oeuvrons à faire du Québec un territoire français et nous consacrons beaucoup d'énergies à faire en sorte que la Charte de la langue française soit appliquée. Nous appuyons celles et ceux qui, comme nous, tiennent à faire respecter cette loi. Il n'y a rien ici de factieux, au sens que lui attribuent tous les dictionnaires...

Passons maintenant au mot « butée ». Oui, nous sommes déterminés à ne pas céder à aucun chantage. Oui, nous ne lâcherons pas. Nous dérangeons, nous le savons, mais pas encore assez, nous ne faisons que commencer. Les autres partis, y compris le PQ de Parizeau se le tiennent pour dit. L'allusion ici faite au président péquiste n'est pas fortuite; monsieur Dufresne la comprendra sûrement... Il pourra transmettre !

Quant au fait que le PI serait une formation « indéfectiblement ignorante de la réalité montréalaise », nous disons d'abord que l'expression est de très mauvais goût. Je me reconnais volontiers ignorant de la réalité outremontoise mais la montréalaise, celle-là, je la connais. Et pas

seulement par le biais des endroits soi-disant chics, ou encore via les salons les plus « huppés ». Non, le PI, les 3.000 personnes qui le composent, dont le tiers sont des jeunes, sont majoritairement de la grande région métropolitaine. Nous allons tous les jours dans les dépanneurs, les petits commerces, etc. Montréal s'anglicise à un rythme effarant ! Les immigrants, c'est bien triste, choisissent encore l'anglais. Ne pas le dire, le cacher même, non seulement viole la vérité, mais contribue à fausser un débat pourtant nécessaire à notre paix sociale, bien menacée, par les temps qui courent. La réalité montréalaise est celle d'une communauté francophone quotidiennement bafouée dans ses droits les plus fondamentaux. Ignorer cela, c'est mentir ! Il n'y a aucune justification acceptable sur laquelle puisse reposer une défense de l'absence de français dans la vie commerciale. J'ai entendu à Copenhague les serveurs des restaurants chinois recevoir la clientèle en danois, à Bruxelles c'est en français que tout se passe dans les commerces italiens, etc. Nous connaissons mieux la réalité montréalaise que ceux qui osent la travestir pour arriver à leurs véritables fins toujours inavouées.

Malheureusement, au Canada français et au Québec, ce qui nous

tient lieu d'élite intellectuelle, ou encore de bourgeoisie, s'est trop souvent alliée à nos adversaires. C'est vrai aussi en Irlande, en Palestine, tout comme ce fut aussi le cas en Algérie... Par sentiment de culpabilité, par ambition ou enfin par un phénomène psychologique d'identité avec l'agresseur... Quand on profite d'un régime, à moins d'être un avant-gardiste, on le défend, par tous les moyens. Seuls les « establishments », comme l'opposition loyale de sa majesté, trouvent grâce à leurs yeux.

Monsieur Dufresne, je vous demande de vous excuser pour avoir insulté un jeune parti politique, qui se sert de tous les moyens démocratiques pour faire connaître son programme. L'injure est une arme non pertinente dans les mains d'un journaliste. Quant au jugement que vous avez posé sur ma personne, le Conseil de presse et les tribunaux en seront saisis.

■ Je n'ai point d'excuses à vous offrir. Vous avez vos convictions, j'ai les miennes. Pour ce qui est de l'allusion au PQ, faut-il vous signaler que je n'ai jamais appartenu à aucun parti (si, la CCF, en 1947, j'avais 17 ans). Pour ce qui est d'Outremont, oui, j'y loge, dans un rez-de-chaussée, à deux pas de la Voire municipale.

— JEAN-V. DUFRESNE

La collision évitée de peu entre un DC-8 et deux avions de combat russes Ottawa ne protestera pas auprès de Moscou

OTTAWA (Reuter) — Ottawa a annoncé hier qu'il n'envisageait pas de protester auprès de l'URSS à la suite d'une collision évitée de justesse entre un avion de ligne canadien avec 246 personnes à bord et deux appareils de combat soviétiques, à proximité des couloirs aériens réservés à l'aviation civile au large des côtes de Terre-Neuve.

Un porte-parole du ministère canadien des Affaires extérieures a précisé qu'aucune protestation ne serait remise aux autorités de Moscou parce que les incursions soviétiques dans l'espace aérien canadien n'é-

taient pas exceptionnelles et qu'il y en avait eu 16 depuis le début de l'année.

Les relations soviéto-canadiennes viennent de traverser une période particulièrement tendue à la suite d'accusations d'espionnage portées en juin par Ottawa contre Moscou.

L'affaire s'est soldée par l'expulsion de 19 diplomates soviétiques du Canada, suivie en guise de représailles par celle de 13 diplomates canadiens d'URSS.

Le gouvernement conservateur du premier ministre Brian Mulroney s'est employé depuis à désamorcer

les tensions et les deux pays ont exprimé le souhait de revenir à des relations normales. L'URSS est l'un des principaux acheteurs de blé canadien et les deux États entretiennent des liens étroits sur le plan culturel et sportif.

Pour leur part, les responsables de l'aviation civile canadienne ont ouvert une enquête pour établir les causes de la rencontre, à une distance de 160 à 330 m, d'un DC-8 de la compagnie Worldways Canada et de deux bombardiers soviétiques à longue portée de type Bear H.

Ces derniers étaient suivis par deux chasseurs américains de type

f-15 alors que deux appareils canadiens cf-18 les escortaient jusqu'à la sortie de l'espace aérien canadien.

Selon le vice-président de Worldways, Bill Doucette, le DC-8, qui se dirigeait vers Ottawa en provenance de Londres-Gatwick, volait à une altitude de 31 000 pieds (9 450 m) au-dessus de l'Atlantique au moment de sa rencontre insolite.

Le pilote de l'avion civil a dû prendre de la hauteur et virer à droite pour éviter la collision.

Pour sa part, l'ambassade d'URSS à Ottawa s'est refusée à tout commentaire au sujet de l'incident.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Français

qui font des colloques, des symposiums. C'est uniquement de ça qu'on parle, c'est ça qu'on veut faire et pas autre chose.

« Nous consacrons une situation qui existe déjà, et ce type d'aide s'est élevé à \$ 300,000 l'an dernier. Dans le cas d'aide aux entreprises, il s'agit uniquement de support technique et non de contribution financière », a-t-il dit.

Il a indiqué que parmi les bénéficiaires de ce programme, on compte par exemple la Corporation professionnelle des diététistes du Québec, la Quebec Society of Autism et l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec.

M. Bouchard a répété qu'il n'est pas question pour le gouvernement fédéral de changer le visage français du Québec. « Ce n'est pas dans l'esprit de la loi et encore moins dans les intentions du gouvernement ».

Pour garantir « la correspondance entre la symétrie du droit et la disparité des situations » (entre le Québec et le Canada anglais), M. Bouchard a indiqué qu'il avait offert aux provinces de conclure des ententes-cadres en faveur de leurs minorités linguistiques.

Il a confirmé qu'au Québec, on en était à négocier notamment une participation fédérale au financement des services hospitaliers en langue anglaise tout en prenant bien soin de souligner que « ce ne sera pas une somme mirobolante ».

◆ Iran

annoncé que les forces iraniennes avaient chassé l'occupant irakien et des unités rebelles de trois villes de l'ouest iranien, Islamabad-e Gharb, Karand et Gilan-e Gharb.

Selon le communiqué militaire cité par la radio, 4 500 Irakiens et combattants des moudjahiddin khalq (opposition iranienne) ont été tués dans les combats.

Dans le même temps, les forces iraniennes progressaient en direction d'une quatrième localité occupée, Sar Pol-e Zahab, à 15 km de la frontière.

À Bagdad, les moudjahiddin du peuple ont annoncé dans un communiqué que leur Armée de libération nationale (ALN) avait commencé à évacuer Islamabad-e Gharb et Karand jeudi, après une occupation de 72 heures. Ce retrait tactique, a ajouté le mouvement d'opposition, vise à préparer un nouvel assaut.

L'Irak, qui a annoncé mardi son retrait de Gilan-e Gharb, a démenti toute implication dans la prise d'Islamabad-e Gharb, une des plus profondes incursions ennemies en territoire iranien depuis le début de la guerre en septembre 1980.

Selon le communiqué du commandement général iranien, 20 brigades de l'armée irakienne et de l'ALN ont été annihilées pendant les combats,

et un millier de chars et véhicules détruits par le feu. Les moudjahiddin étaient appuyés au sol par l'aviation irakienne, ajoutent les militaires iraniens.

Selon le communiqué, la population locale a opposé une résistance aux rebelles et certains habitants ont été tués par les moudjahiddin qui, « en se fondant sur leurs analyses stupides, imaginaient que les gens coopéreraient avec eux ».

Dans leurs premiers communiqués, les moudjahiddin avaient indiqué que leur offensive visait la prise de Kermanschah, capitale provinciale rebaptisée Bakhtaran et située à une cinquantaine de km d'Islamabad-e Gharb.

Rafsanjani a annoncé hier que l'ALN avait été repoussée à 35 km de Bakhtaran.

« Ils ont abattu et martyrisé environ 30 malades et blessés soignés dans un hôpital d'Islamabad-e Gharb », a affirmé le chef des forces armées, cité par Radio-Téhéran.

« Ils ont rassemblé des milliers d'hommes dans le monde entier pour frapper la République islamique d'Iran avec de l'équipement et des facilités à leur disposition », a-t-il poursuivi, ajoutant cependant que l'Iran avait maintenant détruit « ce cancer de la révolution islamique ».

Enfin, l'Irak a annoncé, hier en fin de soirée qu'il procéderait dans les prochaines 48 heures à l'évacuation de ses troupes des « villes et localités iraniennes dont elles ne se sont pas encore retirées au centre du front ».

Dans un communiqué diffusé par l'agence irakienne INA, reçue à Nicosie, le porte-parole militaire irakien a cité les villes de Qasr Shirin, et de Sar Pol Zahab, ainsi que les localités de Halwan, Sumar et Amirabad.

Le porte-parole a mis en garde l'Iran contre « toute atteinte aux troupes irakiennes ou attaque du territoire », et affirmé que l'Irak riposterait le cas échéant.

Le communiqué a réaffirmé que l'Irak n'avait « aucune visée territoriale en Iran ».

◆ Turner

un point) et que les Canadiens débattaient le leur, Simon Reisman estime s'être acquitté de ses responsabilités et il part la conscience tranquille, a-t-il écrit au premier ministre.

Il l'a remercié de lui avoir donné l'occasion de servir le Canada « en concluant cet « accord historique ».

Au cours d'une entrevue donnée au DEVOIR hier, M. Reisman s'est dit confiant de voir l'accord adopté des deux côtés de la frontière. Toutefois, il ne peut cacher que l'incertitude qui prévaut du côté canadien l'inquiète un peu.

« C'est une grosse erreur qu'a faite (le chef libéral) M. Turner en se tournant vers le Sénat pour bloquer l'entente de libre-échange. Je crois que c'est un geste de désespoir et qu'il paiera un prix très élevé pour ça en ce qui a trait à sa carrière personnelle », commente-t-il, lui qui fut un conseiller de John Turner au cours de la campagne de 1984.

Il croit que l'opinion des Canadiens sur cette décision de M. Turner prendra quelque temps avant de se fixer. Mais une fois qu'elle sera connue, le Sénat va peut-être revoir sa stratégie et ne pas écouter le chef libéral, prédit ce négociateur aguerri, père du Pacte de l'auto.

À son avis, le projet de loi sera envoyé au Sénat à la fin d'août et le premier ministre va attendre un peu. Puis, si l'impasse est réelle, il ira devant l'électorat et l'entente sera finalement en place pour le 1er janvier 1989.

Du moins, il l'espère. Il en est si fier, de cet accord qu'il considère comme son bébé. Voilà bien pourquoi il se sent blessé quand on l'attaque. Aucune critique ne le laisse indifférent, il les prend toutes très à cœur.

Il accepte une opposition de principe sincère, dit-il, mais lorsque les gens manquent d'honnêteté ou brandissent des épouvantails, la colère gronde.

« À quoi je pense maintenant quand je me couche? À toutes ces choses insensées que les gens disent au sujet de l'eau, de l'énergie... Je trouve ça très douloureux quand j'entends tout ça et j'aimerais pouvoir faire quelque chose pour que ça cesse », a-t-il confié. « Je n'ai jamais entendu autant de paroles insensées de ma vie », ajoute-t-il avec un soupir.

Cet homme de 69 ans, au franc parler proverbial, ne peut accepter qu'on doute de sa parole ou qu'on puisse croire qu'il ne sait pas de quoi il parle quand il dit que l'accord n'a rien à voir avec le détournement de cours d'eau.

« J'ai servi le gouvernement pendant 42 ans et ma carrière ne s'est jamais appuyée sur le mensonge... J'ai travaillé toute ma vie sur les questions commerciales, le Gatt, le Pacte de l'auto. On devrait au moins me donner le bénéfice de ces 42 ans d'expérience », dit-il.

Il ne comprend pas que les gens refusent de le croire ni qu'il ait à perdre tant de temps à démentir des

peurs sans fondement. « Oui, je suis frustré face à cela. »

Même si l'quitte son poste, il n'entend pas se taire. Il pense que son expérience lui donne la crédibilité nécessaire pour vanter les mérites de l'entente signée le 2 janvier dernier.

Son seul projet à l'agenda pour le moment : un voyage de pêche en Gaspésie qui doit débiter ce matin. Taquiner le saumon a toujours été son passe-temps favori.

Sur le plan professionnel, il n'a pris aucun engagement même si les offres ne manquent pas. Des ministères et des entreprises l'ont approché. On lui a même demandé d'animer une émission de télévision sur la pêche, l'environnement et la préservation de la nature.

Le gouvernement des Territoires du Nord-ouest a sollicité ses talents de négociateur pour obtenir un accord nordique sur le gaz.

Quant à l'énorme machine qu'il avait bâtie pour mener la négociation, elle sera démantelée d'ici l'automne. Déjà la plus grande partie de son personnel professionnel est retournée dans différents ministères ou ailleurs.

Mais un petit groupe poursuivra le travail de mise en place tandis que la section commerciale du ministère des Affaires extérieures va reprendre en mains les négociations multilatérales en cours à Genève.

Pour sa part, le projet de loi de mise en oeuvre de l'accord est actuellement à l'étude devant un comité parlementaire et devrait revenir devant les Communes le 10 août prochain.

Aux États-Unis, le projet de loi a été déposé devant le Congrès par le président Reagan, mardi dernier. Il devrait être adopté d'ici la fin août.

◆ NPD

firmes Environics, entre le 12 et le 26 juillet. Quelque 1 503 électeurs ont été sondés, par téléphone.

Le sondage tend à confirmer la popularité des néo-démocrates en milieux urbains. Le NPD est fort de l'appui de plus de 35 % des Canadiens dans des grandes agglomérations urbaines comme Montréal, Toronto et Vancouver. Au contraire, les conservateurs ont plutôt des malheurs dans les régions rurales. Tandis que les libéraux de John Turner recueillent des performances assez similaires, dans les grandes villes comme dans les régions éloignées.

Par ailleurs, un autre sondage, mené cette fois par la firme Angus Reid pour le *Toronto Star*, indique que 58 % des Canadiens appuient les efforts du chef du Parti libéral John Turner pour provoquer des élections avant l'adoption du projet de loi sur le libre-échange. Quelque 34 % des répondants s'opposent à la proposition de John Turner de demander au Sénat à majorité libérale de bloquer l'adoption de la loi C-130 jusqu'au déclenchement d'une élection.

Le même sondage démontre de plus que les Canadiens demeurent divisés sur la question du libre-échange. On compte en effet 42 % d'adhérents pour les deux thèses.

Un candidat néo-démocrate dans la circonscription montréalaise de Laurier-Sainte-Marie, M. François Beaulne, s'est dit d'avis que le sondage Environics reflétait davantage la réalité telle qu'il la perçoit que le sondage Angus Reid publié jeudi. Le sondage Angus Reid n'accordait que 20 % des intentions de vote aux néo-démocrates au Québec.

En campagne depuis mars dernier, François Beaulne, un ex-vice-président de la Banque Nationale, dit avoir recruté 900 membres dans ce comté de quelque 87,000 électeurs. Son porte-parole tenace lui fait dire que le NPD fera une percée significative à la prochaine élection. « Nous rejoignons à la fois des jeunes désabusés de la politique, des nationalistes et des électeurs déçus du Parti conservateur », a dit M. Beaulne.

La dernière vague de sondages qui a déferlé dans les médias canadiens refroidit de toute évidence l'enthousiasme des néo-démocrates. Premiers dans les sondages il y a un an, les néo-démocrates se croyaient en mesure de remporter 30 comtés au Québec. « Nous serions très heureux d'en récolter 10 », a dit hier M. Beaulne.

Les sondages effectués entre le 12 et le 25 juillet présentent de nombreuses divergences. Les maisons Gallup et Environics placent les libéraux en tête. Selon le dernier Gallup, les libéraux obtiennent 37 % des intentions de vote, les conservateurs 35 % et les néo-démocrates 27 %. Le sondage Environics classe aussi les libéraux au premier rang avec 38 % des intentions de vote, devant les conservateurs (34 %) et les néo-démocrates (26 %).

Seule la maison Angus Reid situe le Parti conservateur au premier rang avec 35 % des intentions de vote, contre 34 % aux libéraux et 28 % au néo-démocrates.

Les écarts demeurent encore plus patents au sujet de la performance du NPD au Québec. Angus Reid lui attribue 20 % de la faveur électorale. Environics, 28 %.

Sans douter du professionnalisme et de l'intégrité des trois maisons de sondage, le président de la firme Créatec +, M. Grégoire Gollin, propose quelques hypothèses d'explication aux écarts observés.

Selon M. Gollin, la méthode de cueillette des données utilisées pourraient expliquer les divergences. « Gallup et Environics amassent généralement leurs données à domicile, tandis qu'Angus Reid utilise le téléphone. De plus, Angus Reid, avant de poser des questions sur les intentions de vote, pose des questions sur les chefs », a rappelé M. Gollin.

Selon M. Gollin, les sondages téléphoniques garantissent davantage l'anonymat des répondants et permettent de mieux prendre le pouls de l'électorat. À domicile, seuls les électeurs convaincus s'expriment aisément. Les électeurs « volatiles » sont plus facilement « sondables » par téléphone.

◆ Élections

que nous puissions travailler pour des candidats des deux partis et être encore crédibles », affirme Green, dont les clients les plus connus sont Walter Mondale et les sénateurs Patrick Moynahan, de New York, et Jay Rockefeller, de la Virginie de l'Ouest.

La dernière branche de ce triangle est le consultant en médias, celui qui produit les publicités télévisées qui, dans certaines campagnes, peuvent constituer plus de 80 % du budget.

Michael Murphy, associé principal de Murphy et Castellanos, était au printemps le « fabricant d'images » du sénateur Robert Dole lors de sa campagne à la présidence. Lui aussi ne travaille que pour des candidats du même parti, des républicains cette fois.

Selon lui, les trois consultants qu'engage un candidat est la décision la plus importante qu'il peut prendre, celle qui décidera du reste de sa campagne.

« Les trois sont intimement liés. Moi, je travaille avec les données que me donnent les sondages et je dépense l'argent que ramassent les collecteurs de fonds », affirme Murphy. Évidemment, comme le succès engendre le succès, une bonne campagne médias, donnera de meilleurs contributions à la caisse électorale et, éventuellement de meilleurs sondages.

Le premier de ces consultants à être embauché est toujours le responsable du financement. « Nous avons déjà été embauchés par un candidat démocrate pour l'élection au Sénat en 1992 », affirme Susan Day. Les candidats qu'elle accepte doivent lui promettre de lui consacrer deux heures par jour, six jours par semaine, pour des activités liées à la collecte de fonds.

« On n'a pas le choix, avec le prix des campagnes électorales de nos jours, il faut avoir beaucoup d'argent », soutient-elle. En moyenne, une campagne pour un siège à la Chambre des représentants en 1988 coûtera plus de \$ 500,000. Une campagne pour le Sénat coûtera plus de \$ 2,5 millions, dans certains cas, près de \$ 10 millions.

Les candidats américains feront des diners bénéfiques et des « cinq à sept » à cinquante, cent ou même deux cents dollars le couvert, sans oublier des réceptions plus modestes « qui font à peine leurs frais, mais qu'il faut faire pour ne pas laisser l'idée que le candidat ne va se déran-

ger que pour ceux qui ont beaucoup d'argent », affirme Susan Day. Mais la méthode la plus efficace de sollicitation est le *direct mail*, la sollicitation par courrier. Inventée par Richard Viguerie pour l'aile conservatrice du Parti républicain, le *direct mail* est maintenant utilisé par les deux partis et est devenu si raffiné qu'il en est presque une science exacte.

« Tout ce qu'il faut pour recevoir de l'argent c'est de le demander. La seule chose c'est qu'il faut le demander à beaucoup de monde. Pour que ce soit efficace, affirme Susan Day, il faut avoir des listes de sollicitations à jour ».

Pour cela on commence par utiliser toutes les listes sur ordinateur possibles, des acheteurs de maisons ou de fours micro-ondes à ceux qui auraient déjà signé une pétition pour ou contre l'avortement.

Une lettre composée par ordinateur (mais dont la signature est faite à la machine avec une encre spéciale qui déteint un peu si on la mouille; « Il le faut, les gens vérifient », affirme Susan Day, parlera à l'électeur de tous les sujets qui l'intéressent.

Et, bien sûr, cette lettre personnelle de leur sénateur ou de leur *congressman* comprend une enveloppe-retour et un coupon pour faire un don à sa campagne.

Le niveau de retour est faible, de deux à trois pour cent les premières fois, et la contribution moyenne est de \$ 2. Mais quand la lettre s'adresse à plusieurs millions de personnes, comme dans le cas des campagnes présidentielles, même de tels niveaux de réponses peuvent rappor-



Jean-V.
DUFRESNE
▲ Montréal

Prévention routière : ça fonctionne !

Il fut une époque, pas si lointaine, où les pouvoirs publics étaient de tous les plus réfractaires à la notion de prévention. On préférait louer les vertus de la prudence, comme si un accident était une faute morale. Il y avait là quelque chose de messianique, conforme aux moeurs québécoises de l'époque, et quelque chose d'avaricieux aussi. La prudence ne coûtait rien, pensait-on, puisque l'assurance-maladie et les régimes d'indemnités n'existaient pas. En outre, la notion de prudence constituait un rempart contre le socialisme, puisque la prévention entraînait inévitablement l'intervention de l'État.

Heureusement, cette mentalité est dépassée, encore qu'on trouve aujourd'hui encore chez certains professionnels une résistance étonnante vis-à-vis de l'idée de prévention, dès que celle-ci dépasse l'initiative des seuls individus. Ce sont les relents d'un corporatisme absolutiste qui refuse le partage du territoire professionnel, comme si la santé publique constituait leur capital privé. Il n'est jamais arrivé à ces gens-là de se rappeler que leurs études furent payées par des contribuables aux revenus infiniment plus modestes que les leurs.

L'utilisation incontrôlée des médicaments au Québec témoigne de ce refus de la prévention, comme la guerre menée sans nuance contre les médecines douces, alors qu'on laisse en liberté les charlatans de l'esprit. Il y a aussi le découragement, c'est certain : comment faire de la prévention lorsque l'État lui-même, par le truchement de la télévision, conditionne le citoyen à s'empiffrer comme un cochon?

Il est heureux de pouvoir démontrer que la prévention, ça fonctionne, et les organisateurs de l'Année québécoise de la sécurité routière avaient fière allure hier à Montréal, en divulguant les premières statistiques sur les accidents de la chaussée dans l'île de Montréal.

Les données ne sont pas complètes, les relevés vont de janvier à mai, la rentrée des vacances de la construction n'est pas chose faite, les vélos n'ont pas regagné le sous-sol, au fait les pires mois sont à venir; mais d'une année à l'autre, les statistiques paraissent difficilement contestables. Et les grands champions sont, tenez-vous bien, les cyclistes et les motocyclistes.

Moins de morts

Même chez les automobilistes, on constate une diminution de la mortalité. On dirait que dans l'ensemble, les chauffeurs roulent moins vite. Résultat, le nombre d'accidents ne diminue pas énormément, dans certains cas les blessures légères augmentent, précisément à cause d'une vitesse réduite. Déjà, chez les piétons, on constate une baisse de 17 à 10 mortalités sur l'année dernière, pour les cinq premiers mois relevés.

Il faut se méfier des pourcentages cependant, qui à cause d'un échantillon trop faible font paraître des écarts énormes. Un mort de moins en moto représente une baisse de 33,3% sur l'année précédente, si elle en comptait trois. Dix blessés graves en 1988 représenteront une baisse de 28 %.

On a donc une idée moins détaillée mais plus réelle des progrès accomplis cette année grâce aux campagnes de sécurité routière, en additionnant la totalité des blessures, graves ou légères, provoquées par tous les types de véhicules. Grand total, une baisse de 7 % par rapport à l'année dernière, ce qui serait un résultat incroyablement peu pour qu'il se maintienne ces prochains mois ou se répète les années suivantes. Mais on n'en est pas encore là, et certains chiffres dans d'autres régions, comme le Bas St-Laurent, viennent endeuiller les beaux efforts accomplis à Montréal. Le nombre des victimes mortelles y est passé de 5 à 23.

Si le nombre des victimes chez les chauffeurs d'auto ont augmenté de 3,6 %, les accidents de vélo signalés à la police sont passés de 580 à 306, soit une baisse de presque la moitié sur les cinq premiers mois de l'année dernière.

La prudence est populaire

Chez les motocyclistes, on est passé de 247 à 187, ce qui représente une diminution de 24,3 %. Les motards s'en autoriseront pour contester la décision de l'Assurance-automobile d'augmenter leurs primes de 40 %. Mais on devine la réponse de la régie : c'est moins le nombre des accidentés de la moto, que la gravité des traumatismes qui coûte une fortune aux contribuables. Aux soins hospitaliers, il faut ajouter aujourd'hui les indemnités, souvent à vie, car les victimes sont presque toutes dans la vingtaine.

Juin, juillet et août offrent les bilans les plus funestes. Une seule collision entre une bétonnière et un autobus scolaire peut chambouler toutes les statistiques. Mais rien pour freiner un mouvement qui se fait sentir de plus en plus au Québec : on conduit avec plus de prudence. Quelques chiffres, déjà, pour juin 1988 : les accidents avec blessés pour les derniers six mois dans l'île de Montréal sont de 11 % moins nombreux que l'année dernière. On en comptait 1158 victimes, en 1987, on en compte 948 cette année. Et le nombre des victimes a chuté de 1477 à 1163.

Mais l'indice le plus sûr, peut-être, que les Québécois perdront peut-être un jour leur réputation de mauvais conducteurs, c'est le port de la ceinture de sécurité : 85 % des usagers l'utilisent, le taux le plus élevé dans tout le Canada. Non que le baudrier en soi ait jamais remplacé la vigilance au volant, mais ce chiffre démontre que les Québécois sont parfaitement capables de prendre de bonnes habitudes, et d'y adhérer.

Ce n'est pas la prudence qui a mené à la prévention, c'est la prévention qui a mené à la prudence. Et la vertu semble vouloir devenir, tout bêtement, une saine habitude. En tous cas on l'espère, et on espère aussi que si le Trésor doit râcler encore ses fonds de tiroirs, qu'il épargne au moins les programmes de prévention routière. C'est le placement social et économique qui rapporte le plus.

NOTE: Jean-V. Dufresne sera de retour de vacances le mardi, 16 août.

31 juillet

par la PC et l'AP

1987: une tornade frappe la région d'Edmonton: 27 personnes perdent la vie et 250 sont blessées.

1985: le gouvernement français autorise la création de chaînes privées de télévision.

1982: deux cars d'enfants et six voitures entrent en collision et prennent feu sur l'autoroute, près de Beaune, en France, faisant 53 morts, dont 44 enfants.

1981: fin de la grève de 49 jours des joueurs du baseball majeur.

1974: entrée en vigueur du cessez-le-feu entre Grecs et Turcs à Chypre.

1971: les astronautes américains d'Apollo 15 font une excursion de six heures et demie sur la Lune, à bord d'un véhicule spécial.

1964: la sonde spatiale américaine Ranger VII transmet vers la Terre les premiers gros plans de la Lune. Pour les spécialistes, c'est l'étape la plus marquante en astronomie lunaire depuis Galilée.

1955: à 17 ans, la Torontoise Marilyn Bell conquiert la Manche.

1953: vingt personnes se noient quand un autobus plonge dans un canal près de Morrisburg, en Ontario.

1942: disparition en opération, au-dessus de la Méditerranée, de l'aviateur-écrivain Antoine de Saint-Exupéry.

1886: décès du compositeur et pianiste hongrois Franz Liszt, né en 1811.

Ils sont nés un 31 juillet: Auguste premier, électeur de Saxe (1526-1586); l'ingénieur suédois Johan Ericsson (1803-1889); l'acteur français Louis de Funès (1914-1983); l'acteur américain Bob Murray (1929).